RB244-840

Presented to the

LIBRARIES *of the*

UNIVERSITY OF TORONTO

from

the estate of

Edgar & Elizabeth Collard

Digitized by the Internet Archive
in 2015

https://archive.org/details/unvoyageurdespay00duga

BIBLIOTHÈQUE CANADIENNE.

COLLECTION : LAVAL.

N. 602 B.

UN VOYAGEUR

DES

PAYS D'EN HAUT.

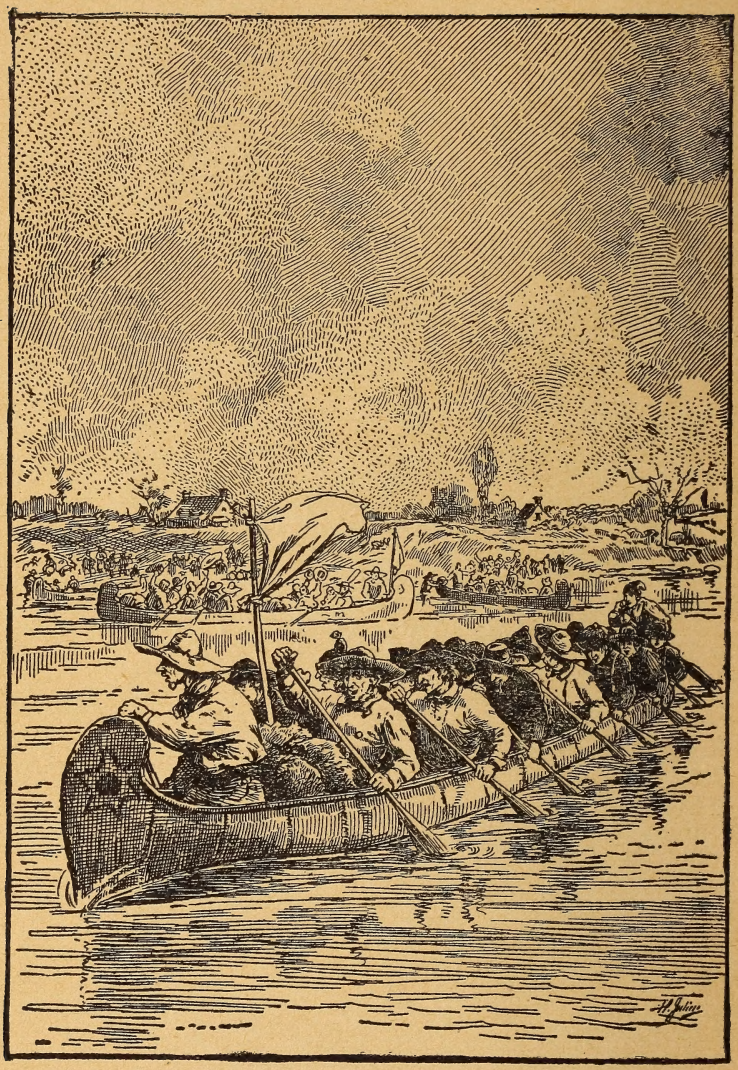

Les bras vigoureux des rameurs lançaient les embarcations sur le fleuve. (Voir p. 34.)

UN VOYAGEUR

DES

PAYS D'EN HAUT

PAR

L'ABBÉ G. DUGAS

MISSIONNAIRE

MONTRÉAL.
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN, LIMITÉE.
79, rue St-Jacques.
1912.

Enregistré, conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année 1890, par C. O. Beauchemin & Fils, au bureau du ministre de l'Agriculture.

Les soussignés ont acquis de C. O. Beauchemin & Fils la propriété du présent ouvrage.

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN (à resp. limitée).

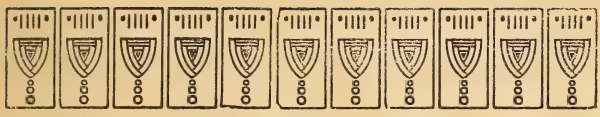

AVIS AU LECTEUR.

Mon intention n'est pas de donner comme un héros celui dont je raconte ici les aventures. Le but que je me propose, est de conserver à la postérité un souvenir des voyages que faisaient autrefois nos Canadiens dans les pays du Nord, plutôt que de faire la biographie d'un individu. Mais, pour peindre le genre de vie de nos anciens voyageurs, il me fallait un type, j'en avais un sous la main, je l'ai pris. J'ai vécu près de lui pendant douze ans. Comme tous les vieillards, il aimait à rappeler le passé ; il m'a souvent raconté des aventures de voyageurs. Sa mémoire était heureuse, et il se souvenait d'une foule d'incidents arrivés soit à lui-même, soit à ses compagnons, alors

qu'il habitait le Nord-Ouest. Sa vie ressemble à celle de tous nos anciens Canadiens engagés au service des compagnies *de traite.*

L'existence de quelques-uns a pu être plus mouvementée que celle de quelques autres, mais, en somme, ils avaient tous à supporter les mêmes misères et à courir les mêmes dangers ; de sorte qu'en lisant la biographie de Jean-Baptiste Charbonneau, on aura une idée assez exacte de la vie que menaient tous nos trappeurs des pays d'en haut.

Dans sa longue carrière, Charbonneau s'étant trouvé mêlé à des épisodes très intéressants de l'histoire du Nord-Ouest ; je profiterai de cette circonstance pour faire connaître certains faits qui ne s'éloignent pas trop du petit cadre que je me suis tracé.

De temps à autre, j'abandonnerai mon homme sur une grève, pour aller faire une excursion dans les prairies ou dans les bois, quitte à le reprendre après un détour de quelques lieues.

Le lecteur, en suivant mon voyageur dans ses longues et pénibles marches, si souvent accompagnées de privations et de dangers, se demandera : d'où venait

cet attrait que trouvaient presque tous nos coureurs des bois à un tel genre de vie ? quel charme les attachait donc à ce pays où ils avaient à essuyer tant de misères ? comment se fait-il que la plupart d'entre eux oublièrent le sol natal et ne songèrent plus à revoir le Canada ?

Plus d'une fois je me suis adressé la même question, à la vue de ces contrées sauvages qui, alors surtout, étaient loin d'offrir l'aspect enchanteur des rives du Saint-Laurent.

La seule explication possible de ce goût étrange qui faisait abandonner si gaiement la vie civilisée pour la vie sauvage, était l'amour d'une liberté sans contrôle. Il est bien vrai que le serviteur engagé aux compagnies marchandes n'était pas complètement libre de ses mouvements : il devait à ses maîtres un rude travail pendant plusieurs années ; mais les courses qu'il faisait à travers les immenses plaines ; les horizons sans bornes qui se déroulaient devant lui ; le ciel pur dont on jouit presque continuellement au Nord-Ouest ; tout cela lui faisait oublier les liens de servitude qui le retenaient captif ; il se croyait libre

du moment qu'il était hors de la vue de ses maîtres, et cela lui suffisait.

Bien peu, parmi ces voyageurs du Nord, retournèrent au pays ; les uns périrent dans ces expéditions et laissèrent leurs os dans les déserts ; les autres se marièrent, et leurs familles furent l'origine des Métis de la Rivière-Rouge.

Aux misères physiques qu'ils eurent à endurer se joignit pendant longtemps le triste sort de mourir sans les secours de la religion. Puis, cette vie vagabonde les rendit presque tous aussi insouciants sur leur avenir que le sont les hommes de la race indienne ; de sorte que, après bien des années passées dans un travail pénible, ils n'avaient rien économisé pour mettre leurs vieux jours à l'abri de la pauvreté.

Charbonneau, dont nous racontons les aventures, n'a pas fait exception à cette règle : il est mort dans l'indigence. Heureusement, il rencontra des âmes charitables qui lui offrirent un asile à la fin de sa vie. Il mourut en bon chrétien, c'est l'essentiel.

CHAPITRE PREMIER.

Jean-Baptiste Charbonneau. — Sa naissance. — Sa jeunesse. — Son premier métier. — Service militaire. — Sa détermination de partir pour le Nord-Ouest.

JEAN-BAPTISTE Charbonneau naquit à Boucherville, dans la province de Québec, le 25 décembre 1795, du mariage de Joseph Charbonneau et de Marguerite Lamoureux. Son père, honnête cultivateur, occupait une terre située à quelques arpents du village ; sa famille, comme presque toutes les familles canadiennes,

était nombreuse : Joseph Charbonneau était père de onze enfants.

Quand Jean-Baptiste, dont nous allons nous occuper, eut atteint l'âge de 12 ans, son père, qui n'avait pas le moyen de lui donner une terre, songea à lui faire apprendre un métier, pour le mettre en état de gagner sa vie. Il le plaça à Montréal chez un maître maçon, nommé Larochelle, et là, tout jeune qu'il était, Jean-Baptiste commença à manier la truelle et l'équerre.

Pendant quatre ans, il fut apprenti maçon. Soixante ans après avoir quitté Montréal, il se souvenait encore des maçonneries auxquelles il avait travaillé, et il prétendait que personne n'avait fait de meilleur travail que lui, ni rien bâti de plus solide.

Cependant ce genre de vie ne pouvait convenir à son caractère ; il avait besoin d'émotions, et la monotonie du cordeau alignant des pierres l'exaspérait ; il songeait à se trouver une autre carrière allant mieux à ses aptitudes et à ses

goûts, quand une circonstance favorable se présenta d'elle-même.

C'était en l'année 1812 ; les Américains comme on le sait, jetaient alors des regards d'envie sur les rives du Saint-Laurent, et formaient le dessein de faire passer le Canada sous le drapeau étoilé.

Le gouvernement anglais fit un appel à la jeunesse canadienne, et Charbonneau, heureux d'échanger la truelle pour le fusil, et le tablier pour l'uniforme du soldat, courut s'offrir pour défendre le drapeau britannique menacé.

Si, au physique, Charbonneau n'était pas d'une stature gigantesque ni d'une force herculéenne, il était, au moral, d'une ardeur et d'une intrépidité sans pareilles. Jamais la vue du danger ne le fit reculer. Prompt comme la poudre quand son amour-propre était piqué, il se serait fait tuer pour accomplir un devoir. Il était taillé pour jouer sa vie sur un champ de bataille.

Jean-Baptiste s'enrôla donc gaiement dans la compagnie du capitaine Wilbren-

ner, de Boucherville, et il alla passer l'hiver au camp de Laprairie de la Madeleine.

Au printemps, la nouvelle arriva que les Américains se préparaient à franchir les frontières du Canada pour s'avancer sur Montréal. La compagnie dans laquelle servait Charbonneau reçut l'ordre d'aller immédiatement occuper le fort de Chambly, parce qu'on craignait l'attaque de ce côté-là ; mais ce n'était qu'une fausse alerte, et, après quelques semaines passées au fort de Chambly, la compagnie revint au camp de Laprairie.

Pour le moment, on crut que les Américains avaient renoncé à leur projet d'envahissement. Le gouvernement fit avertir les capitaines des diverses compagnies de renvoyer une partie des volontaires dans leurs foyers ; Charbonneau fut du nombre de ceux qui reçurent leur congé ; il revint dans sa famille, sans blessures, mais aussi sans épaulettes.

On ne fut pas longtemps sans s'apercevoir que le danger n'était pas passé ; on appela de nouveau les soldats sous les drapeaux. Dans toutes les campagnes il y eut le tirage au sort, et tous ceux qui étaient en état de porter les armes vinrent plonger la main dans l'urne de Bellone.

Charbonneau s'exécuta de bonne grâce ; mais cette fois il fut heureux, si l'on peut appeler heureux celui qui est exempt de servir la patrie au moment du danger. Son numéro le dispensait du service militaire. A sa place, plus d'un se serait réjoui, et aurait repris le chemin de son village en bénissant son sort. Jean-Baptiste Charbonneau avait d'autres sentiments ; comme les fiers Romains d'autrefois, il se trouva humilié de la part qui lui revenait ; il avait honte d'aller jouir des douceurs du foyer, pendant que ses camarades allaient exposer leur vie au champ de l'honneur. Son père, Joseph Charbonneau, qui avait tiré au sort comme les autres, se trouvait à partir

pour l'armée : l'occasion parut belle à Jean-Baptiste de montrer son courage et sa générosité.

« Mon père, dit-il, le sort n'est pas juste, il faut le corriger : vous allez me donner votre place ; la famille a besoin de vous à la maison, tandis qu'elle peut se passer de moi facilement ; d'ailleurs, je suis jeune et vous êtes vieux, la place me conviendra mieux qu'à vous ; la famille y gagnera et la patrie ne perdra rien ».

Le père hésita pendant quelques moments avant d'accepter l'échange ; il avait son brin de fierté ; cependant, vaincu par l'insistance de son fils, il céda, et Jean-Baptiste partit pour Châteauguay.

Si l'on en croit les récits que lui-même faisait de cette campagne, il se conduisit en brave.

D'ailleurs, tout le monde, en Canada sait fort bien que cette petite poignée de soldats qui sauva le pays à la bataille de Châteauguay, ne pouvait être

composée que de braves : leur résistance héroïque le prouve suffisamment.

Charbonneau faisait partie du détachement commandé par les capitaines Lévêque et Debartzch ; ce fut celui qui partit le premier pour se porter à la rencontre du général Hampton.

Le lendemain du départ, ce détachement fut rejoint par le lieutenant-colonel de Salaberry avec ses voltigeurs et une compagnie de milice canadienne. De Salaberry partit en avant avec les voltigeurs, laissant en arrière les miliciens, qui agissaient comme réserve. Il rencontra bientôt les sentinelles avancées de l'armée américaine. Aussitôt nos soldats firent halte et se retranchèrent dans les bois.

Quelques moments après commença une fusillade entre l'avant-garde de l'armée américaine et les voltigeurs ; mais de Salaberry, voyant la supériorité numérique des Américains, dépêcha en toute hâte un officier pour aller chercher quelques miliciens.

« Je fus, dit Jean-Baptiste Charbonneau, un de ceux qui allèrent au secours des soldats du colonel de Salaberry. Une tranchée construite à la hâte barrait le chemin par où s'avançaient les troupes du général Hampton, et protégeait suffisamment les Canadiens. Trente-six miliciens, du nombre desquels j'étais, furent placés à gauche du chemin, en avant du retranchement, de manière à ce que les Américains pussent être attaqués de front et de flanc en même temps. Le terrain était bien boisé en cet endroit. Les miliciens avaient l'ordre de se tenir cachés, et d'attendre la deuxième décharge de l'armée américaine avant d'ouvrir le feu, afin que la fumée de la poudre ne leur permit pas de découvrir notre présence, mais surtout notre petit nombre. Ces ordres furent gardés avec une exactitude admirable. Je me souviens de cela comme si la chose s'était passée hier. A peine étais-je à mon poste, que j'entendis un officier américain nous crier : *Braves Canadiens, ren-*

dez-vous, nous ne voulons vous faire aucun mal. Ce fut une balle qui lui porta la réponse » (1).

Après la victoire de Châteauguay, les autorités militaires songèrent à construire des forts sur les frontières, aux endroits les plus exposés à l'invasion américaine. Charbonneau, qui pouvait servir le pays avec la truelle et avec l'épée, partit pour la Rivière-aux-Raisins, afin d'y travailler aux fortifications qu'on voulait élever sur ce point. De là, il vint faire quelques réparations à celles de Chambly, puis enfin il retourna dans sa famille à Boucherville.

Il ne demeura pas longtemps tranquille au foyer paternel ; il avait besoin de mouvement. La guerre étant finie, il tourna ses regards vers les pays du nord, appelés *pays d'en haut.*

Ce désir d'y faire un voyage était assez naturel chez lui, car il avait du sang

(1) On sait maintenant l'issue de cette fameuse bataille, où trois cents soldats mirent en déroute une armée de sept mille hommes, et conservèrent le Canada à la couronne britannique.

de voyageur dans les veines. Son grand-père avait fait partie, dans sa jeunesse, d'une expédition à la Rivière-Rouge, et les récits de ses courses lointaines, brodés et embellis, avaient éveillé le goût des aventures dans l'esprit de Jean-Baptiste ; il voulut marcher sur les traces de son ancêtre, et s'éloigner un peu du clocher de sa paroisse.

CHAPITRE DEUXIÈME.

Un mot sur les engagements des voyageurs. — Préférence des compagnies pour des serviteurs canadiens. — Départ de Lachine. — Voyage. — Arrivée au Nord-Ouest.

C'ÉTAIT au printemps de l'année 1815, époque où les deux compagnies de traite, celle du Nord-Ouest et celle de la baie d'Hudson, rivalisaient de ruse pour accaparer le commerce des fourrures.

Depuis longtemps ces marchands avaient compris l'avantage qui résultait pour leur commerce, à s'entourer de serviteurs canadiens, parce que ceux-

ci supportaient mieux les fatigues que les Européens, et parce qu'ils savaient, surtout, s'attirer l'affection des sauvages.

Tous nos trappeurs canadiens étaient bien vus des tribus indiennes. De tout temps, depuis l'établissement du Canada, les indigènes recherchèrent l'amitié des Canadiens et des Français. Chez eux le nom de Français signifiait *ami*.

Les tribus ennemies, entre elles, tenaient beaucoup à se faire les alliés des Français ; ces pauvres sauvages n'attendaient en retour ni argent ni présents ; ils se trouvaient assez honorés de cette amitié.

Une des causes des rapides succès de la compagnie du Nord-Ouest, fut le personnel dont elle sut s'entourer ; la presque totalité de ses serviteurs était des Canadiens-Français et des Métis français.

Il est resté, jusqu'à aujourd'hui, chez les sauvages, une espèce d'antipathie pour le nom anglais. C'est tellement le

cas, que, lorsqu'un sauvage veut insulter quelqu'un, il l'appelle *Anglais* (*Saganâche* en indien) (1).

Chaque printemps, à Lachine et dans la banlieue de Montréal, quelques semaines avant le départ des voyageurs pour la Rivière-Rouge, il y avait des embaucheurs qui recrutaient des jeunes gens pour les compagnies de traite.

Au village de Lachine, où se trouvaient les grands dépôts de marchandises et de pelleteries, les vieux trappeurs qui avaient déjà vu le Nord-Ouest, se réunissaient pour préparer les provisions et le chargement des canots. Pendant quinze jours, c'était, pour ces vieux loups du Nord, une suite de fêtes et de divertissements ; ils invitaient tous leurs amis, et faisaient bombance ; on aurait dit qu'ils tenaient à dépenser jusqu'à

(1) En 1870, lorsque les volontaires arrivèrent à la Rivière-Rouge, ils se campèrent sur le bord de l'Assiniboine. Le soir, quand les ténèbres étaient venues, des Sauteux, qui étaient campés sur le côté opposé de la rivière, criaient à tue-tête aux volontaires : *Saganâche ! Saganâche !* Ceux-ci ne comprenaient pas, mais les Métis qui entendaient les sauvages, riaient bien.

leur dernier sou, et à partir le gousset complètement vide.

La boisson coulait à flots ; le soir il y avait bal. Pendant ces moments-là, chacun racontait une histoire, fausse ou vraie, d'un fait passé dans les pays sauvages. C'était presque toujours du merveilleux. Selon un dicton populaire, *les voyageurs n'avaient jamais vu de petits loups*, pour dire qu'ils n'avaient vu que des choses extraordinaires.

D'après le tableau qu'ils traçaient, tout le voyage, depuis Lachine jusqu'à la Rivière-Rouge, ne devait être qu'une partie de plaisir, un vrai pique-nique.

La navigation sur les lacs et les rivières, les campements à la belle étoile sur les grèves, les paysages sans cesse renouvelés qui se déroulaient aux regards étonnés du voyageur ; la chasse dans les prairies, cette chasse si abondante qu'un homme tant soit peu adroit se procurait, en moins d'une demi-heure, avec son fusil, de quoi vivre dans l'abondance durant six mois ; enfin la liberté, ce rêve

de tout jeune homme impatient du joug de l'autorité ; tout cela était représenté de façon à éblouir la jeunesse, et à lui donner le vertige. Toutes ces narrations poétiques étaient préparées d'avance, pour entraîner ceux qui consentaient à y prêter l'oreille.

Ordinairement, c'était pendant ces jours de fête que les engagements se signaient. Les pauvres jeunes gens de la campagne, qui n'avaient jamais dépassé les limites de leur paroisse, regardaient avec admiration leurs anciens camarades, devenus voyageurs, portant *ceinture à flèche* et mocassins brodés, fêtés comme des princes, et jouant avec l'argent.

« Voilà ce que c'est, se disaient-ils, que d'avoir vu du pays : on roule gros, et l'on connaît beaucoup de choses. Voyez comme on est considéré ! Moi aussi je veux faire un voyage au Nord, et quand je reviendrai au pays, j'aurai, comme mes amis, des histoires à raconter ; on viendra me fêter, et j'émerveillerai par mes récits garçons et fillettes ».

Si la plupart de ceux qui s'engagèrent pour le Nord furent trompés sur le sort qui les attendait, il faut dire aussi que tous ne se déterminèrent pas à partir, poussés par le même motif.

Pour les uns, c'était le désir de jouir de la liberté illimitée qu'ils croyaient entrevoir dans les déserts de l'Ouest. La vie sauvage leur souriait ; il leur semblait que là-bas, débarrassés de tout frein, vêtus comme l'Indien, couchant avec lui sous la tente, et chassant comme lui pour vivre, ils n'auraient plus rien à désirer ; pour les autres, c'était l'envie de faire figure quand ils reviendraient au Canada.

Lorsque les jours de fête étaient finis, et que le temps de songer au départ était venu, les recrues commençaient à réfléchir et à regretter leur folie. Dans la chaleur du vin, ils étaient liés sans trop songer aux tristes conséquences qui s'en suivraient. Maintenant, revenus à eux, ces pauvres jeunes gens versaient des larmes et demandaient aux agents des

compagnies de vouloir bien leur rendre la liberté, offrant de remettre l'argent avancé sur le salaire promis.

Vains regrets ! les bourgeois n'étaient pas hommes à se laisser attendrir par des lamentations. Ceux qui ont connu les vieux traiteurs de pelleteries, savent qu'une peau de castor seule avait la vertu de toucher leur cœur ; aussi jamais ils ne consentaient à résilier un contrat fait avec un serviteur. Le service d'un bon Canadien dans toute la force de l'âge, était pour eux un fonds trop riche à exploiter pour y renoncer par un simple sentiment de pitié. Le jour du départ arrivé, le nouveau voyageur devait, bon gré mal gré, monter en canot, et refouler son chagrin au fond du cœur.

Jean-Baptiste Charbonneau, qui avait été soldat, et qui ne quittait pas le nid pour la première fois, partit assez gaiement ; il savait, d'ailleurs, qu'un homme de sa condition ne devait pas s'attendre à avoir toutes ses aises, et il voulait partir, coûte que coûte, comme il le disait,

quitte à réfléchir plus tard sur les inconvénients.

L'avant-veille de son départ seulement, il annonça à sa famille son engagement pour une durée de trois années.

Le cinq mai 1815, il fit ses adieux au Canada, qu'il ne devait plus revoir. Il faisait partie de la fameuse brigade dirigée par Collin Robertson. Celui-ci, l'hiver précédent, avait été chargé par lord Selkirk d'aller établir, au delà du grand lac Athabaska, des postes de traite pour faire opposition au commerce de la compagnie du Nord-Ouest. Charbonneau montait à la Rivière-Rouge avec Robertson, mais il n'était pas destiné pour se rendre au fond du Nord avec le reste de l'expédition (1).

(1) Cette expédition de Robertson eut le plus funeste résultat. Elle était exclusivement composée de Canadiens. Les canots sur lesquels ils étaient n'arrivèrent à leur destination que vers la fin de l'automne, et, malheureusement, aucunes provisions n'avaient été amassées d'avance dans ces contrées pour nourrir les voyageurs pendant l'hiver ; jamais plan ne pouvait être plus mal calculé.

La compagnie du Nord-Ouest, qui avait devancé de plusieurs années la compagnie de la baie d'Hudson au lac Athabaska, se trouvait maîtresse du pays et commandait aux

Le jour du départ, une foule de personnes se rendaient à Lachine pour être témoins du spectacle. Les voyageurs avaient soin de refouler leur chagrin au fond du cœur par de copieuses libations.

Quand les canots étaient chargés et que la flottille était prête, un hourra solennel, poussé par toutes les poitrines, faisait retentir les échos d'alentour, puis, au chant cadencé d'une chanson canadienne

sauvages. Rendu à la Rivière-Rouge, Collin Robertson avait chargé un nommé Clark de conduire l'expédition, et celui-ci comptait sur les Indiens pour se procurer des vivres. Mais quand ils arrivèrent au lac Athabaska, les sauvages étaient déjà retirés dans l'intérieur des terres, et ils se trouvèrent dépourvus de tout, sans aucun espoir de trouver de quoi vivre. Ils étaient au nombre de cent. Espérant se procurer quelque moyen de subsister par la chasse, ils se séparèrent par petits détachements, et se dirigèrent vers la rivière aux Anglais, la rivière la Paix, le fort Chipeweyan, le lac des Esclaves. A mesure que la saison avançait, ils étaient de plus en plus menacés de mourir de faim.

Dix-huit de ces malheureux ayant été détachés par leur chef pour aller chercher en raquettes les quartiers d'hivernement des sauvages, s'égarèrent en route et se virent réduits à manquer de tout. Environ trois semaines après leur départ, ils étaient tous morts de faim, à l'exception d'un seul, qui réussit à atteindre un fort de la compagnie du Nord-Ouest. Ceux qui avaient lutté le plus longtemps contre la mort s'étaient vus dans l'horrible nécessité d'assouvir leur faim sur les cadavres de leurs camarades. Les quatre-vingts autres trouvèrent moyen de gagner les postes du Nord-Ouest, et de se mettre au service de cette compagnie.

les bras vigoureux des rameurs lançaient les embarcations sur le fleuve.

Le travail le plus rude était le partage des novices ; là comme à la guerre, il fallait gagner ses épaulettes. Toutes les nouvelles recrues étaient décorées pour la première année du nom poétique de *mangeurs de lard*. L'origine de ce sobriquet venait, parait-il, des plaintes exprimées par les conscrits, quand ils se voyaient réduits à n'avoir pour toute nourriture, le long de la route, qu'une maigre ration de maïs (blé-d'Inde lessivé).

Les Canadiens de nos campagnes sont accoutumés à manger de la viande de porc bouillie dans la soupe, mets que les habitants, affamés par leurs rudes travaux des champs, trouvent délicieux. Aussi, dès que les nouveaux voyageurs se voyaient privés de ce bon plat de famille qu'ils avaient savouré autrefois avec délices, ils se lamentaient comme les Hébreux aux souvenirs des oignons d'Egypte, et répétaient ce refrain : *Ah ! si nous avions du lard !*

Pendant les deux mois que durait le voyage de Montréal à la Rivière-Rouge, c'était toujours la même plainte qui revenait.

La pitance allouée pour chaque jour, consistait en une pinte de maïs lessivé et une once de graisse ; chacun pouvait y joindre de l'eau à discrétion. Avec cela le travail était rude, et les journées longues. La brigade ne s'arrêtait que pour le dîner. On comprend qu'un tel métier paraissait dur aux novices, et que le souvenir de la soupe et du lard leur faisait faire de sérieuses réflexions, quand arrivait l'heure des repas.

Les voyageurs attachés au service des compagnies se divisaient en plusieurs classes : les commis, les interprètes, les guides, les conducteurs de canots, enfin les rameurs, qui étaient ordinairement les *mangeurs de lard*, ou les novices.

Les conducteurs de canots étaient subdivisés en deux catégories : les pilotes ou timoniers formaient la première, les rameurs formaient la seconde.

Chaque canot, en partant de Lachine, portait, outre les hommes d'équipage, avec chacun son bagage pesant quatre-vingt-dix livres, six cents livres de biscuit, deux cents livres de *petit-salé*, trois boisseaux de fèves, deux toiles cirées pour protéger les marchandises contre la pluie, une voile, une haussière, une hache, une chaudière, une éponge pour ôter l'eau qui s'introduisait au fond de l'embarcation, une certaine quantité de brai, d'étoupe et d'écorce, pour les réparations en cas d'avarie.

Quand un Européen voyait pour la première fois ces frêles embarcations, tellement chargées que le plat-bord dépassait de six pouces à peine le niveau de l'eau, il ne croyait pas qu'il fût possible d'éviter un naufrage, surtout en songeant aux mille difficultés de la route ; mais les Canadiens savaient si bien manier l'aviron, et dirigeaient un canot avec tant d'adresse, que rarement il y avait un accident à déplorer.

En quittant Lachine, on se rendait

d'abord à Sainte-Anne, à l'extrémité occidentale de l'île de Montréal. Quoique la distance ne soit que de quinze milles, cependant c'était toujours en cet endroit que se faisait le premier campement, et les canotiers n'étaient censés commencer le voyage qu'en partant de Sainte-Anne. Avant de quitter cette place, ils allaient faire une prière à l'église, saluer la bonne sainte Anne et se mettre sous sa protection. A cette époque, ce sanctuaire était à peu près le dernier qu'ils rencontraient sur leur route.

Le lendemain on faisait vraiment les adieux au Canada : le voyage était commencé. La route offrait plus d'un danger. Pour éviter les chutes et les rapides, il y avait à faire de nombreux portages (1). Les voyageurs de la dernière classe, c'est-à-dire les rameurs, étaient les seuls employés à cette besogne de portefaix.

(1) Le portage est un endroit où la navigation se trouve interrompue par une chute ou un rapide ; on est forcé alors de transporter par terre les marchandises et les canots.

Dès que le canot arrivait à la tête d'un rapide, on l'arrêtait à vingt ou trente pas de la grève, de peur de le heurter sur des cailloux qui l'auraient percé et coulé à fond.

Les rameurs, sans hésiter, se mettaient à l'eau ; deux d'entre eux saisissaient les pinces du canot pour le tenir immobile. S'il y avait dans l'embarcation un *bourgeois* ou un commis, il se faisait transporter à terre sur les épaules d'un vigoureux et solide voyageur ; les autres se hâtaient de porter à la grève toutes les pièces. Aussitôt que le canot était vidé, quatre, six, ou huit hommes le portaient sur leurs épaules à l'extrémité du portage. Là, ceux qui étaient désignés pour tenir l'embarcation en bon état, l'examinaient avant de la remettre à flot. Pour charger le canot, on usait des mêmes précautions que pour le décharger ; il était porté dans l'eau à quelques pas du rivage, deux hommes lui servaient d'ancre, et à mesure que les colis arrivaient, ils étaient replacés avec soin au fond de l'embarcation.

Au printemps, quand les glaçons flottent encore sur les rivières, quand la bise est froide, et que les rayons du soleil ne sont pas assez ardents pour attiédir l'atmosphère, un bain de cette nature, prolongé pendant quelques heures, et répété plusieurs fois le jour, doit faire éprouver de douloureuses sensations à celui qui le subit. Cependant c'était à cette cruelle nécessité qu'étaient soumis les canotiers pendant toute la durée du voyage. Quand l'opération du transbordement était finie, le rameur reprenait sa place dans l'embarcation, sans avoir un moment pour tordre ses habits ruisselants d'eau. Si les portages se succédaient rapidement, le pauvre malheureux était condamné à être trempé et grelottant jusqu'au soir.

Le transport des colis d'un bout du portage à l'autre avait heureusement pour ces circonstances, le bon effet de raviver la chaleur du sang et de réchauffer les membres engourdis par l'eau glacée.

Un de ces colis (nous l'avons dit plus

haut) pesait de quatre-vingt-dix à cent livres. Un homme de moyenne force et peu accoutumé à soulever ces fardeaux n'en portait que deux à la fois ; mais ceux dont les muscles étaient solides et qui voulaient faire étalage de leur force, en portaient jusqu'à cinq et six. D'anciens voyageurs assurent avoir vu de ces hommes qui en enlevaient huit sans se gêner. Au moyen d'une courroie de cuir suspendue sur leur tête, et rejetée en arrière, ils réussissaient à se placer cette charge sur le dos, et, au pas accéléré, ils la transportaient au bout du portage. Le nom d'un nommé José Paul a été longtemps célèbre dans le Nord pour des exploits de ce genre (1). Les sentiers que

(1) José Paul était un Canadien né à Sorel. Il était d'une force si prodigieuse, que tous ses compagnons en avaient peur comme du diable. On raconte de lui une foule d'anecdotes fort intéressantes.

Un jour, au fort William, sur les bords du lac Supérieur, José avait bu outre mesure et faisait un vacarme affreux au milieu de ses camarades. Il voulait se battre avec tout le monde, et comme personne ne se souciait de se mesurer avec lui, il appelait les diables de l'enfer à venir faire le coup de poing. Monsieur le grand vicaire Crevier, alors missionnaire au Nord-Ouest, se trouvait dans le fort William ; lui aussi avait le bras raide et solide. Il était en ce moment occupé à

suivaient les voyageurs étaient quelquefois à peine praticables pour des hommes libres de leurs mouvements. Tantôt on côtoyait le bord escarpé d'un rocher

se raser dans sa chambre. Les cris et les imprécations de José l'impatientaient ; il résolut de mettre fin à tout ce tapage. Sans attendre la fin de l'opération, il dépose son rasoir sur la table, s'essuie un peu la figure et sort dans la cour du fort, où tous les gens étaient assemblés. José, en l'apercevant, fut un peu interloqué ; il le fut bien davantage quand il le vit se diriger droit à lui. M. Crevier, sans lui donner le temps de se reconnaître, lui saisit le bras comme avec un étau, et lui enfonce ses doigts dans la chair en lui disant : « *José,* apaisez-vous. S'il m'était permis à moi de me » battre, vous ne jacasseriez pas tant ». Ce fut fini : José, le bras pendant, alla s'asseoir bien tranquillement dans un coin, et le calme fut rétabli.

Un bon vieux bourgeois du Nord, en racontant plus tard ce fait à Mgr Taché, ajoutait : *Bigre ! il était fort M. Crevier.*

Une autre fois, dans un magasin de la compagnie de la baie d'Hudson, un commis voulut essayer les forces de José Paul. Il avait entassé dans un coin un certain nombre de barils de sucre du poids de cent livres, et en avait rempli un de balles de plomb. Le commis pria José de vouloir bien lui passer les barils de sucre sur le comptoir, se promettant bien de rire quand arriverait le tour du baril de balles. Il y avait du monde dans le magasin. Un baril de sucre ne pesait pas au bras de José ; aussi les passait-il lestement au commis. Tout à coup il s'aperçoit du tour qu'on a voulu lui jouer : il vient de saisir les balles. Alors, comme Samson arrachant les portes de la ville de Gaza, il fait un effort suprême, lève cet énorme fardeau au bout de ses bras, puis le rabat de toutes ses forces sur le comptoir. Le commis ne riait plus : le comptoir écrasé sous un tel poids se brise en morceaux ; le plancher même est enfoncé, et les balles roulent au fond de la cave. « Tiens, dit José, quand vous voudrez rire de moi, vous vous y prendrez autrement ».

au pied duquel était un abîme ; tantôt on traversait un marécage où le pied s'enfonçait dans la vase ; ailleurs, c'était une côte abrupte qu'on avait à gravir avec la charge sur le dos.

De Montréal au lac Nipissing, c'était au moins trente-six portages qu'on avait à passer ; de là au lac Huron, il y en avait huit pour descendre la rivière des Français. Plus loin, du fort William au lac Winnipeg, ils étaient pour le moins aussi nombreux et quelquefois plus fatigants ; aussi celui qu'on appelait le *Grand-Portage*, à Kaministigouia, avait trois lieues de long.

Outre les fatigues causées par ce travail rude et continuel, les voyageurs avaient à supporter les piqûres de myriades de moustiques, qui les harcelaient nuit et jour ; souvent ils en étaient enveloppés comme d'un nuage.

Pendant le jour, les voyageurs novices, occupés à manier l'aviron, subissaient de copieuses saignées, et malheur à eux s'ils osaient se plaindre, l'épithète

de *mangeur de lard*, unique emplâtre pour calmer leurs douleurs, leur était immédiatement appliquée. Le plus sage était de tout endurer sans se plaindre *et de faire contre mauvaise fortune bon cœur*. Le soir, les voyageurs campaient sur la grève, et dormaient comme ils pouvaient, exposés durant la nuit à la pluie, au vent, et aux maringouins ; cependant, il fallait se hâter de profiter de la nuit telle qu'elle était, car elle n'était pas longue. La brigade campait très tard et repartait de grand matin. Le guide donnait le signal du réveil dès la pointe du jour ; or au mois de juin, sous ces latitudes l'aurore suit de très près le crépuscule (1).

Ce n'était pas par le cri du *Benedicamus Domino* que le guide réveillait ses hommes. Le signal était celui-ci : *Lève, lève, nos gens !* Alors les voyageurs se hâtaient de ployer les tentes des bourgeois et des commis, remettaient les

(1) A Saint-Boniface, le 24 juin, on lit très facilement à neuf heures et demie du soir sans le secours d'une lampe et on peut dire qu'il y a à peine quatre heures de nuit.

canots à l'eau, et après les avoir chargés, reprenaient l'aviron pour ne le déposer qu'à l'heure du déjeuner, ou au premier portage, s'il s'en rencontrait un. Le portage amenait un peu de variété, mais ne donnait pas de repos.

Dans les canots, les chefs avaient continuellement les yeux sur les rameurs, pour les stimuler s'ils les voyaient se relâcher un moment (1).

La vitesse de la marche était calculée d'avance, et les campements étaient fixés tout comme les stations sur une ligne de chemin de fer.

Charbonneau racontait encore, dans sa vieillesse, combien il avait trouvé les journées longues et le métier rude durant les premières semaines, et combien de fois il avait regretté amèrement les joies du foyer, le bon pain de famille et son lit sous le toit paternel.

(1) On rapporte une réponse assez goguenarde donnée un jour par un rameur qui ménageait ses forces en plongeant son aviron dans l'eau tout près du canot. « Paresseux, lui cria le guide, va donc chercher l'eau plus loin. — Pourquoi, répondit le rameur, l'*aller* chercher loin, tandis que j'en ai si proche » ?

CHAPITRE TROISIÈME.

Arrivée à la Rivière-Rouge. — Le lac de Winnipeg. — Le fort Douglas. — Un mot sur l'origine des compagnies de traite.

APRÈS une marche de cinquante jours, la brigade arriva au lac Winnipeg, où elle s'arrêta environ une semaine. Il n'y avait pas de fort à cet endroit ; c'était seulement un poste où les canots du nord et ceux du lac Supérieur se rencontraient chaque année. De là on expédiait vers les différents postes de l'intérieur les paquets de marchandises apportés de Montréal, et les canots qui retournaient au lac Supérieur rap-

portaient les charges de fourrures que les embarcations d'Athabaska et de l'Ile-à-la-Crosse avaient descendues au lac Winnipeg. C'était aussi de ce poste que les voyageurs prenaient différentes directions ; mais avant de se séparer, ils prenaient une semaine de repos pour fêter ensemble. La compagnie, en cette circonstance, distribuait une petite ration de rhum et des vivres plus abondants ; on échangeait le blé-d'Inde pour le pémikan, nourriture un peu plus substantielle, mais peu agréable au goût. (1)

Les novices avaient encore besoin de quelques semaines d'épreuve pour se faire au nouveau régime. L'unique nourriture dans le Nord, durant les voyages, était le pémikan, auquel, le plus souvent, on donnait le nom de *toro*.

Quand les chargements furent échan-

(1) Le pémikan était de la viande de buffalo séchée au soleil, pilée ensuite et mêlée avec de la graisse de bœuf. Ce mélange était enfermé dans des sacs faits de peau de bœuf, bien cousus avec du nerf. Quand cette viande pilée était refroidie et durcie sous cette enveloppe, elle pouvait se conserver plusieurs années. On n'y mettait ni sel ni poivre, en sorte que le goût en était assez fade.

gés, chacun se mit en route pour le poste qui lui était assigné. Collin Robertson confia à un nommé Clark, commis pour la compagnie de la baie d'Hudson, le soin de conduire l'expédition au lac Athabaska et à la rivière la Paix, tandis que lui-même, accompagné de quelques hommes, au nombre desquels se trouvait Charbonneau, remonta la rivière Rouge jusqu'au fort Douglas, lieu de sa résidence.

Ce fort, qu'on appelait plus communément *fort de la Colonie*, était bâti sur la rive gauche de la rivière Rouge, à un mille environ plus bas que l'embouchure de l'Assiniboine. Il était entouré d'une forte palissade de pieux et flanqué de tourelles en bois. En 1814, lord Selkirk y avait envoyé des armes et quelques pièces de canon pour protéger la colonie sans cesse menacée de destruction par la compagnie du Nord-Ouest. Pour des raisons que nous verrons plus loin, celle-ci avait maintes fois cherché à indisposer les sauvages contre les colons de lord

Selkirk, établis depuis 1812 sur les bords de la rivière Rouge ; heureusement elle n'avait pas réussi dans ce dessein, et les sauvages, loin de se montrer hostiles aux nouveaux habitants établis sur leurs terres, ne leur témoignèrent que de bons sentiments. Au moment où Charbonneau arriva au fort Douglas, en 1815, les colons venaient d'être dispersés par les employés de la compagnie du Nord-Ouest ; une soixantaine d'entre eux s'étaient réfugiés à l'extrémité nord du lac Winnipeg ; les autres avaient accepté l'offre qui leur fut faite, d'être transportés gratuitement, en canots, jusqu'à Montréal. Lord Selkirk, qui revenait d'Europe, apprit cette nouvelle en débarquant à New-York, à l'automne de 1815. Son premier soin avait été d'envoyer à la Rivière-Rouge, Collin Robertson, commis dévoué aux intérêts de la compagnie de la baie d'Hudson, avec l'ordre de faire l'impossible pour réparer un tel désastre. Telle était la mission confiée à Robertson au fort Douglas. Mais

avant de continuer ce récit, il est bon de faire connaître au lecteur ce qu'étaient les compagnies de traite, quelle fut leur origine, et quelles furent les causes de la guerre acharnée qu'elles se firent l'une à l'autre, jusqu'à l'année 1821, époque où elles se fusionnèrent pour ne plus former qu'une seule compagnie, qui existe depuis lors sous le nom de compagnie de la baie d'Hudson. Pour cela, laissons J. B. Charbonneau sur la grève, ou dans le fort Douglas, et remontons quelques années en arrière.

La compagnie de la baie d'Hudson fut fondée en l'année 1670, par le prince de Rupert, cousin de Charles II, roi d'Angleterre. Dans le principe elle se composa de dix-huit membres, presque tous choisis parmi les lords anglais (1).

(1) Voici les noms des personnes auxquelles la charte de la compagnie fut accordée :

1° Le prince Rupert, comte palatin du Rhin ; 2° Christopher, duc d'Albermale ; 3° William, comte de Branen ; 4° Henri, lord Arlington ; 5° Anthony, lord Ashley ; 6° Sir John Robertson, et 7° Sir Robert Oyner, chevaliers et baronnets ; 8° Sir Peter Colleton, baronnet ; 9° Sir Edward Hungerford ; 10° Sir Paul Neele ; 11° Sir John Griffith ; 12° Sir Philip Carteret ; 13° James Hays ; 14° John Kirk ; 15° Francis Mil-

Elle obtint du roi une charte qui lui conférait le droit exclusif de la traite des fourrures sur toutes les terres dont les eaux se jettent dans la baie d'Hudson. Immédiatement après l'octroi de cette charte, la compagnie fit bâtir des forts sur le littoral de la baie, et, dès l'année 1686, elle en avait déjà cinq où les sauvages du Nord et de l'Ouest venaient apporter leurs pelleteries. A cette époque, elle fut troublée dans la possession de ses forts par une compagnie canadienne qui s'était formée à Québec, en l'année 1681, sous le nom de compagnie du Nord. Celle-ci envoya une expédition militaire pour s'emparer de tout ce que possédait la compagnie anglaise à la baie. Cette guerre, commencée entre des traiteurs, se continua, pour des raisons politiques, entre les couronnes de France et d'Angleterre. Les forts furent pris et repris plusieurs fois, jusqu'à l'année 1697, où la France demeura maîtresse des bords

lington ; 16° Prettyman ; 17° John Fenn ; 18° John Portman, orfèvre de Londres.

de la baie d'Hudson. Pendant seize ans elle fut seule à exploiter les richesses de ces contrées ; mais par le honteux traité d'Utrecht, en 1713, la France renonça à ses prétentions sur la baie d'Hudson, et la compagnie des traiteurs anglais rentra de nouveau en possession de ses forts. Durant ces années de guerre, le commerce des pelleteries, qui avait beaucoup souffert, redevint prospère et florissant pour la compagnie de la baie d'Hudson, malgré la concurrence que ne cessèrent jamais de lui faire les Français, du côté du lac Supérieur. On voit, en effet, que dès 1684, les traiteurs canadiens et français faisaient tout leur possible pour détourner les sauvages d'aller porter leurs pelleteries à la baie d'Hudson.

Duluth écrivait à M. de La Barre, en septembre 1684 : « J'ai fait tous les présents nécessaires pour empêcher les sauvages d'aller porter leur castor chez les Anglais.

» Ces sauvages ont beaucoup de con-

fiance en moi, et c'est ce qui me fait espérer qu'avant deux ans il ne descendra pas un sauvage chez les Anglais de la baie d'Hudson. Ils me l'ont tous promis, et s'y sont engagés par les présents que je leur ai fait faire. Tous ceux qui composent les nations à l'ouest de la mer du Nord m'ont promis d'être au printemps prochain au fort que j'ai fait bâtir à la rivière à la Manne, dans le fond du lac Alemipigon. Enfin, Monsieur, je veux perdre la vie si je n'empêche pas absolument les sauvages de descendre chez les Anglais ».

Les Français cependant ne réussirent à attirer vers eux que les tribus au sud et au sud-ouest de la baie ; les autres continuèrent à porter leurs pelleteries aux Anglais. Ceux-ci avaient recours aux menaces pour empêcher les sauvages d'aller vers les Français. Legardeur de Saint-Pierre dit, dans un rapport daté de 1750 :

« Les sauvages aiment d'inclination les Français, mais ils craignent beaucoup plus les Anglais. En voici une petite

preuve : les Anglais, fâchés de n'avoir pas en quantité des pelleteries à la baie d'Hudson, envoyèrent des colliers à ces sauvages pour leur défendre, sous peine de périr, d'en porter ailleurs que chez eux. A quoi n'ayant pas obéi et étant mort huit cents personnes d'un rhume, ils furent tous saisis de peur et se dirent les uns aux autres que le *Manitou* les avait affligés à la prière des Anglais.

» Je ne manquai pas de leur dire, que, s'ils continuaient à ajouter foi aux prétendus sortilèges des Anglais, M. le général leur père les abandonnerait, ne voulant pas avoir des enfants insensés, qui écoutent d'autres voix que la sienne ».

La compagnie de la baie d'Hudson avait une organisation comme un gouvernement. Le pouvoir central de cette compagnie était à Londres ; c'était là que siégeaient le gouverneur général et les membres du conseil. Tout ce qui regardait les intérêts de la compagnie, jusqu'aux moindres détails, était discuté et réglé devant ce tribunal, qu'on nom-

mait *comité général.* Rien de nouveau ne pouvait être entrepris dans le pays sans auparavant avoir reçu l'approbation du comité de Londres.

La compagnie avait à son service une petite flotte, d'habiles marins, des forts flanqués de bastions en pierre et défendus par des canons. Elle avait un grand nombre de serviteurs employés à la garde des forts et à la traite avec les sauvages. Chaque fort était confié aux soins d'un officier de la compagnie, lequel agissait comme représentant du gouverneur. Le gouverneur en chef pour le pays avait l'intendance sur tous les forts de traite.

Les règlements dans les forts étaient d'une sévérité extraordinaire, et cette discipline dura aussi longtemps que la compagnie se borna à faire la traite sur le littoral de la baie, c'est-à-dire jusqu'à l'époque de l'arrivée des Français à la Rivière-Rouge et dans l'Ouest.

Pendant tout un siècle, les employés de la compagnie de la baie d'Hudson avaient tellement peur des Indiens, qu'ils

n'osèrent jamais pénétrer dans l'intérieur du pays.

Dans les forts, les officiers ne consentaient que très rarement à laisser pénétrer les chefs indiens au-dedans des fortifications ; mais surtout, on ne leur permettait jamais d'y passer la nuit. Ces excès de prudence étaient de nature à indisposer les sauvages ; aussi n'accordaient-ils aucune confiance aux Anglais. Une telle politique d'isolement fit considérer les employés de la compagnie comme des étrangers qui ne cherchaient rien autre chose que de réaliser de gros profits, sans le moindre désir d'être utiles aux sauvages.

Le comité de la compagnie à Londres sentait toute l'importance d'aller établir des comptoirs dans l'intérieur du pays, et de ne pas se borner, pour le commerce, à attendre les sauvages sur les bords de la mer. Il fit offrir de fortes récompenses à ceux d'entre leurs serviteurs qui consentiraient à faire une excursion chez les tribus ; mais la crainte des sauvages

était telle chez les Anglais, que, malgré la prime offerte pour une telle entreprise, personne n'osa accepter.

Un seul, Henry Kelsey, fit, en l'année 1691, un voyage vers l'ouest, qui dura cinquante-cinq jours, aller et retour, en compagnie de quelques familles indiennes. Ce voyage n'eut aucun résultat ; et l'on comprend qu'il n'eut pas le temps de pousser loin sa découverte. En effet, une marche de vingt-six jours, dans un pays inconnu, ne peut guère mener plus loin qu'à trois cents milles (1).

Kelsey avait réussi à faire promettre aux sauvages d'apporter leurs pelleteries aux forts de la compagnie, mais vers les années 1708 et 1711, le comité de Londres écrit de nouveau d'envoyer des messagers pour attirer les sauvages et pour les engager à ne fréquenter que les forts anglais.

Jusqu'à la découverte de la Rivière-

(1) Nous aurons occasion dans un ouvrage que nous préparons, de parler de ce voyage, auquel un historien anglais (le rév. Brice) a donné une importance ridicule. Nous nous contentons ici de le signaler.

Rouge par le chevalier de La Vérandrye, en 1734, les Français n'ayant encore des comptoirs que le long des grands lacs, laissèrent toujours un commerce assez lucratif aux Anglais de la baie d'Hudson, malgré l'opposition qu'ils leur faisaient par leurs coureurs des bois. Mais après cette époque, et principalement après 1738, lorsque La Vérandrye eut bâti des forts à l'embouchure de la rivière Winnipeg, sur la rivière Assiniboine et sur le lac Bourbon, les sauvages de l'Ouest cessèrent peu à peu d'aller à la baie, préférant s'approvisionner dans les nouveaux forts, ce qui leur épargnait des voyages de plusieurs centaines de milles.

Le dommage que les Français, introduits dans l'intérieur du pays, causèrent aux Anglais de la baie, fut énorme ; néanmoins nous ne voyons pas que ceux-ci se soient décidés à s'éloigner des bords de la mer pour aller faire concurrence aux nouveaux traiteurs chez les tribus de l'Ouest.

Les Français, jusqu'au moment de la

conquête, occupèrent les forts qu'ils avaient bâtis à la Rivière-Rouge. Vers 1763, ces postes furent abandonnés, et les sauvages furent obligés de reprendre la route de la baie d'Hudson pour se procurer les marchandises dont ils avaient besoin, et pour échanger leurs pelleteries.

En l'année 1766, quelques traiteurs canadiens reprirent le commerce des pelleteries, un moment interrompu. Ils se rendirent d'abord au Grand-Portage, sur le lac Supérieur, pour faire leurs échanges, et revinrent le printemps suivant très satisfaits de leur voyage. Ce succès enhardit les autres. En 1767, un aventurier nommé Curry, doué d'un grand esprit d'entreprise, et très audacieux, résolut de pénétrer jusqu'à l'extrémité des terres anciennement découvertes par les Français, ou du moins aussi loin que ses forces et ses moyens le lui permettraient. Il se procura des guides qui connaissaient bien le pays, et partit du fort Bourbon, se dirigeant vers le nord-ouest. Cette entreprise hardie lui réus-

sit parfaitement, malgré les difficultés sans nombre qu'il eut à surmonter et les dangers qu'il eut à courir. Le printemps suivant, il revint à Montréal avec une cargaison assez riche pour le dispenser de retourner chez les sauvages.

A partir de ce moment, les Anglais se répandirent dans l'intérieur de ce pays, principalement dans les endroits où les Français avaient eu des établissements.

Cependant ces expéditions de commerçants isolés les uns des autres se firent avec tant d'avidité et d'inconséquence, qu'en peu de temps la traite devint aussi ruineuse qu'elle aurait pu être lucrative. La concurrence de tous ces rivaux fut en même temps une ruine pour la compagnie de la baie d'Hudson.

En l'année 1775, un nommé Joseph Frobisher, négociant de Montréal, tenta lui aussi une expédition dans le Nord-Ouest, mais vers un point où les autres traiteurs n'avaient pas coutume de se diriger.

Il alla rencontrer, sur les bords de la

rivière Churchill, les Indiens de l'Ouest qui se rendaient au fort Churchill, sur la baie, porter leurs pelleteries ; ce ne fut pas sans beaucoup de difficultés, dit McKenzie, qu'il décida les sauvages à traiter avec lui, malgré l'avantage qu'ils y trouvaient ; mais c'est que l'année précédente ils avaient contracté des dettes envers la compagnie, et ils comprenaient, tout ignorants qu'ils étaient, qu'en ne portant pas leurs pelleteries aux commerçants anglais, ils manquaient à la justice. Cependant, pressés par Frobisher, ils finirent par lui vendre le produit de leur chasse. De retour à Montréal, Frobisher vendit sa cargaison et réalisa un profit net de cinquante mille piastres.

Un tel succès ne pouvait manquer de jeter l'émulation parmi les autres commerçants. Tour à tour ils tentèrent des expéditions qui furent loin d'être aussi heureuses que celle de Frobisher. Mal servis par les traiteurs qu'ils employaient, ils firent plus souvents des pertes que des profits.

Malgré tout, il était facile de voir que ce genre de commerce, fait avec intelligence, et par une compagnie bien organisée, offrait d'incalculables avantages.

Durant l'hiver de 1783 à 1784, quelques marchands de Montréal formèrent une société à laquelle ils donnèrent le nom de *Compagnie du Nord-Ouest.* La direction de cette société fut confiée à deux maisons de commerce de Montréal, celle de Benjamin Frobisher et celle de Simon McTavish. Le nombre des actionnaires fut d'abord limité à seize ; plus tard on l'éleva à vingt.

Deux membres de cette société, Pangman et Gregory, mécontents des parts qu'on leur avait assignées, se séparèrent bientôt des autres pour faire le commerce à leur compte ; mais après deux années d'essais, voyant leur peu de succès, ils se réunirent à la compagnie du Nord-Ouest.

En peu de temps celle-ci prit des développements si étonnants qu'elle domina en souveraine depuis les grands

lacs jusqu'aux montagnes Rocheuses. Bientôt elle franchit cette barrière pour établir des forts jusque sur les bords de l'océan Pacifique. En même temps, elle étendit ses opérations vers le nord, empiétant de plus en plus sur les privilèges que réclamait la compagnie de la baie d'Hudson.

En l'année 1798, des difficultés ayant surgi dans la compagnie, il se fit une scission qui occasionna la formation d'une société connue en Canada sous le nom de *Société X Y*, mais toutes deux finirent par s'entendre, et se réunirent en l'année 1805.

A partir de ce moment la compagnie du Nord-Ouest n'eut plus d'autre rivale que la compagnie de la baie d'Hudson, et ce fut contre elle qu'elle dirigea toutes ses batteries.

Maintenant, pour continuer son commerce avec quelque avantage, il fallait que la compagnie de la baie d'Hudson s'éloignât des bords de la mer pour suivre sa rivale jusqu'à l'autre Océan, à

travers tout le continent. Elle se mit donc à bâtir des forts de distance en distance vers l'ouest, dans tous les endroits les plus favorables à la traite, surtout aux endroits où la compagnie du Nord-Ouest avait des comptoirs. C'est de ce moment que date la guerre à mort que se firent ces deux compagnies jusqu'à l'année 1821.

CHAPITRE QUATRIÈME.

La compagnie du Nord-Ouest. — Son organisation. — Ses luttes avec la compagnie de la baie d'Hudson.

L'HISTOIRE de la compagnie du Nord-Ouest n'était connue autrefois, en Canada, qu'au point de vue mercantile. On savait qu'elle faisait un immense trafic de pelleteries chez les tribus sauvages de l'Ouest, que la plupart de ses bourgeois réalisaient de belles fortunes, et qu'elle gardait à son service une armée de serviteurs canadiens qu'on appelait les *voyageurs du Nord*.

Mais comment les choses se passaient là-bas dans les pays sauvages ; quelle vie menaient tous ces commis et tous ces coureurs des prairies ; quelle morale on gardait et quelle justice on observait ; voilà ce qu'on a complètement ignoré.

Assurément il n'est pas désirable que tous les mystères du Nord-Ouest soient jamais révélés au grand jour. Une histoire complète et détaillée des faits et gestes des compagnies de traiteurs dans ces contrées serait loin d'être édifiante, et nous croyons qu'il vaut mieux la laisser dormir dans les déserts qui en ont été les témoins ; aussi ce n'est pas dans ces détails que nous voulons entrer ; mais comme l'histoire a ses droits, il est bon d'enregistrer ce qui peut être convenablement connu sur une société qui a joué un rôle très marquant dans notre pays.

La compagnie du Nord-Ouest a eu ses amis dévoués et ses ennemis acharnés ; les uns ont travaillé à la blanchir, les autres à la noircir ; des deux côtés on a exagéré. Je ne me fais ni avocat

ni accusateur ; je veux raconter tout simplement quelques faits pour montrer que si cette compagnie a été utile au Canada, et à Montréal en particulier, en détournant le commerce des fourrures de la route de la baie d'Hudson, la conduite de ses employés dans les pays du nord n'a pas été très honorable pour la civilisation chrétienne.

Les principaux actionnaires de cette compagnie étaient tous des hommes qui avaient reçu une éducation soignée ; ils étaient ce qu'on appelle dans le monde des gentilshommes. A Montréal et à Québec, ils étaient admis et choyés dans la haute classe, à cause du ton qu'ils tenaient, et des manières affables qu'ils savaient prendre à leur retour des pays sauvages. — On les appelait *les Nord-Ouest ;* ils menaient tous un train princier, comme seuls des millionnaires auraient pu faire. Leurs conversations étaient intéressantes ; on aimait à écouter les récits qu'ils faisaient de leurs voyages. Ils tenaient aux formes extérieures et

à tout ce qui pouvait augmenter leur prestige et leur influence dans les importantes affaires qu'ils avaient à négocier.

Mais chez eux il y avait deux hommes, le civilisé et le traiteur de fourrures. Si dans la société ils se montraient aimables, et faisaient paraître de belles qualités, comme trafiquants dans les pays sauvages, ils étaient sans entrailles, et pour défendre ce qu'ils appelaient leurs droits de commerce, ils ne reculaient devant aucun moyen. Depuis la tête jusqu'aux pieds, depuis le premier bourgeois jusqu'au dernier des employés, tous étaient animés du même esprit.

Disons d'abord un mot de la forte organisation de cette compagnie.

Après la réunion de la compagnie du Nord-Ouest à la compagnie X Z, en 1805, les capitaux furent divisés en cent actions, dont la plus grande partie appartenait à des maisons de Londres et de Montréal ; le reste appartenait à des particuliers nommés *associés hivernants*

ceux-ci étaient chargés du détail des affaires dans l'intérieur du pays.

Les *associés*, c'est-à-dire tous ceux qui possédaient une ou plusieurs actions dans la compagnie, devaient se réunir chaque année, vers le mois de juillet, au fort William, sur les bords du lac Supérieur ; c'était là que se traitaient et se décidaient les affaires, à la pluralité des voix. Une action donnait droit à un vote ; les absents pouvaient voter par un procureur. On y réglait les plans pour l'année suivante, et les comptes de l'année précédente étaient fermés. Chaque associé avait à faire devant l'assemblée un rapport de tout ce qui s'était passé dans son département depuis la dernière réunion générale.

Des blâmes très sévères étaient adressés, séance tenante, à ceux qui s'étaient montrés peu zélés pour les intérêts de la compagnie, tandis que ceux qui avaient rempli leur charge avec intelligence, recevaient de l'avancement.

Lorsqu'un actionnaire, après un cer-

tain nombre d'années de service, voulait se retirer de la compagnie, il avait droit non seulement de reprendre sa part du capital, mais de plus, pendant sept ans, il recevait la moitié du revenu de cette part, sans être obligé à aucun service. Par ce moyen l'associé qui se retirait n'était nullement tenté d'entrer dans aucune entreprise nuisible aux intérêts de la société.

Les élections, comme toutes les affaires de la compagnie, se faisaient à la pluralité des voix. Le candidat qui remplaçait un associé sortant d'office, devait être un des mieux qualifiés dans le service. D'abord, il fallait qu'il fût très versé dans le commerce, qu'il connût parfaitement les usages des Indiens, et qu'il eût les moyens d'exercer une grande influence parmi eux. Il devait être d'un caractère persévérant, actif, entreprenant, et tout dévoué, corps et âme, aux intérêts de la compagnie.

L'espoir d'arriver à un poste honorable et lucratif entretenait parmi les subal-

ternes une émulation qui n'avait d'égale que le zèle des associés eux-mêmes.

Rien n'était mieux calculé, sans doute, que ce système pour entretenir l'activité dans chaque département ; mais de tels moyens étaient loin de sauvegarder le respect pour les droits d'autrui.

Nous l'avons dit plus haut, la compagnie tenait à conserver une bonne réputation dans l'opinion publique en Canada ; aussi les associés qui ne vivaient pas dans l'intérieur des pays sauvages, veillaient avec le plus grand soin à ce qu'aucune plainte ne transpirât contre la compagnie à Montréal ou à Québec. Eux-mêmes extérieurement, n'auraient pas osé franchir les bornes de l'honnêteté et de l'honneur ; mais il en était autrement des *associés hivernants*, qui vivaient dans le Nord éloignés de toute société civilisée. La grande distance qui les séparait du Canada, et la difficulté des communications les rassuraient contre la censure publique. Dans ces contrées éloignées l'effet des lois était peu

redouté. Quand, pour demander justice ou se plaindre d'une offense, il y avait des milliers de lieues à faire, et des dépenses énormes à encourir, on comprend que bien peu de personnes étaient en état de recourir aux tribunaux.

Rassurés par ces difficultés, chaque associé hivernant et chaque commis se sentaient plus disposés à franchir les bornes de la justice, quand les intérêts de la compagnie le demandaient. Aussi les actes illégaux de violence furent-ils très fréquents et très rarement repris.

Nous allons en citer quelques-uns, qui prouveront que la compagnie du Nord-Ouest ne se borna pas, comme on l'a cru trop souvent, à se défendre contre les agressions de la compagnie de la baie d'Hudson, mais qu'elle aussi attaqua sa rivale et revendiqua pour elle-même, à l'exclusion de toute autre société, le monopole qu'elle refusait de reconnaître à la compagnie de la baie d'Hudson.

En 1801, M. Dominique Rousseau, de Montréal, équipa des canots qu'il envoya

au lac Supérieur, sous la conduite de M. Hervieux, son commis. Ces canots portaient un assortiment de marchandises pour être échangées chez les Indiens, ou vendues aux voyageurs qui se rassemblaient au Grand-Portage chaque été. Il espérait tirer de cette petite cargaison un parti avantageux. Son droit d'échanger et de vendre à cet endroit était aussi valable que celui de la compagnie du Nord-Ouest. Cette entreprise, sans grande importance, d'un particulier ne paraissait pas de nature à exciter la jalousie de la puissante compagnie. Hervieux plaça sa tente à un arpent du fort, et étala ses marchandises ; il n'avait pas le moindre soupçon qu'on viendrait lui chercher querelle. Il était là depuis quelques heures, et il avait déjà vendu quelques articles, quand il vit venir à lui trois associés de la compagnie. En abordant Hervieux, l'un d'eux, Duncan McGillivray, lui signifia d'avoir à quitter immédiatement l'endroit où il était, sans quoi ils se mettraient en frais de l'éloigner de

force. Hervieux répondit qu'il ne leur reconnaissait aucun droit de le chasser, et qu'il ne partirait qu'après que ces messieurs lui auraient montré un titre légal de propriété. Cependant, après quelques pourparlers, pour éviter de plus grands désagréments, il consentit à transporter sa tente à un autre endroit qu'on lui désigna. McGillivray retourna au fort pour raconter ce qui venait de se passer à la tente d'Hervieux.

Le doute que celui-ci avait osé exprimer sur les droits de la compagnie parut à tous un crime digne d'un châtiment exemplaire. On revint à la tente d'Hervieux, qui n'avait pas encore eu le temps d'envelopper ses marchandises, puis à coups de poignard on découpa sa tente en pièces et on jeta par terre tous les effets qu'il avait dans des valises. *Vous nous avez demandé nos titres*, lui dit-on, *eh bien, les voici. Maintenant, si vous cherchez à pénétrer dans l'intérieur du pays, nous vous couperons la gorge.*

On ne se contenta pas de gâter tous les

effets d'Hervieux ; quelques serviteurs de la compagnie avaient acheté de lui des marchandises ; on les leur enleva, et on les coupa par morceaux, pour leur apprendre qu'à l'avenir ils ne devaient rien acheter des traiteurs étrangers, mais se procurer au comptoir de la compagnie tout ce dont ils auraient besoin.

Hervieux fut obligé de retourner à Montréal, à treize cents milles de distance, après avoir perdu ses marchandises, dont il eût trouvé un prompt débit s'il n'eût pas été molesté par la compagnie du Nord-Ouest.

M. Rousseau intenta un procès à McGillivray, mais il n'obtint qu'une faible compensation pour la perte considérable qu'il avait subie.

En 1806, le même commerçant voulut de nouveau essayer de faire la traite dans les pays sauvages. Cette fois il prit un associé, nommé Delorme, qu'il envoya avec deux canots chargés de marchandises. Pour n'avoir aucune contestation avec les officiers de la compagnie, il évita

de passer par le fort William. Rendu au lac Supérieur, il prit un ancien chemin abandonné depuis assez longtemps et par lequel il espérait pénétrer dans l'intérieur du pays sans être aperçu par les gardiens du fort ; mais il avait compté sans la vigilance des sentinelles. Aussitôt que la présence de deux canots conduits par des traiteurs fut connue des employés de la compagnie, on s'empressa d'envoyer un nommé McKay, accompagné de dix hommes, pour abattre des arbres en travers du chemin, et par ce moyen empêcher Delorme d'avancer. Cette malice ne réussit que trop bien ; en peu de temps le chemin se trouva tellement obstrué, qu'il devint impossible aux traiteurs étrangers d'aller plus loin, et ils abandonnèrent canots et marchandises pour revenir au fort William, où ils furent obligés de vendre à monsieur McGillivray toute sa cargaison pour le prix qu'elle avait coûté à Montréal.

M. Rousseau se décida à intenter un procès à la compagnie, mais la question

traîna devant les tribunaux et ne fut jamais décidée, grâce à l'influence et à l'argent des associés de la compagnie du Nord-Ouest.

Ce cas auquel nous pourrions en ajouter un grand nombre d'autres, suffit pour prouver que ce ne fut pas seulement à la compagnie de la baie d'Hudson que la compagnie du Nord-Ouest fit la guerre, et qu'elle s'arrogeait bien à elle seule le privilège qu'elle contestait aux autres.

Quant à la justice qu'elle prétendait avoir le droit d'exercer, elle la rendait d'une manière sommaire et arbitraire, dès qu'il s'agissait de venger la compagnie.

En 1796, un associé de la compagnie fut tué par un sauvage près d'un poste nommé *Cumberland House.* Tous ceux qui ont voyagé dans le Nord, savent que de tout temps les sauvages de cet endroit ont été d'un caractère timide et craintif, se soumettant sans résistance à ce qu'on exige d'eux, et par conséquent

fort éloignés de se porter à des actes de cruauté sans provocation. Il fallait donc, pour tuer un officier de la compagnie, qu'ils eussent été poussés à bout par de mauvais traitements et par des injustices criantes. Quoi qu'il en soit, la compagnie jugea qu'il était essentiel de ne pas laisser ce meurtre impuni. Sans s'assurer qui était le coupable, on s'empara d'un sauvage qu'on supposait être l'assassin, puis, sans forme de procès, M. McKay le coucha en joue avec son fusil et le tua sur-le-champ. On en prit un de la même bande que l'on pendit à un arbre voisin du poste.

Les serviteurs imitaient les maîtres dès qu'ils jugeaient à propos de se venger. On est étonné quelquefois et l'on a peine à concevoir que des hommes élevés dans la connaissance du christianisme aient pu se porter à des actes de barbarie dont le récit fait frémir.

En 1802, la compagnie du Nord-Ouest avait, auprès du lac Supérieur, un petit poste gardé par trois hommes. Pendant

l'hiver, un sauvage qui avait rendu de grands services aux gens de ce poste l'été précédent, se trouvant sans provision aucune, et dans l'impossibilité de s'en procurer par la chasse, envoya deux de ses filles pour demander un peu de nourriture au fort. On leur donna du poisson, mais en si petite quantité, que les deux pauvres filles, voyant l'insuffisance de ce secours, n'osèrent pas retourner auprès de leur père. Elles renouvelèrent leur demande, et insistèrent pour recevoir davantage, promettant de payer ces vivres aussitôt qu'elles pourraient faire la chasse. Ce fut peine inutile, on ne voulut pas les écouter. Désolées, elles durent partir ; cependant le désespoir leur inspira une résolution extrême. A peine hors de la vue du fort, elles revinrent sur leurs pas, et se blottirent auprès du poste sans être vues. Elles voulaient choisir le moment où ces trois gardiens seraient isolés les uns des autres, pour les attaquer et les tuer, si elles le pouvaient. Peu après, l'un d'eux

s'étant éloigné, elles se jetèrent sur les deux autres, qui n'étaient pas sur leurs gardes, et, armées de leur petite hache, elles en assommèrent un et blessèrent grièvement l'autre. Le troisième fut tué au moment où il accourait au secours de ses camarades.

Après cet exploit, les deux filles sauvages prirent dans le fort autant de provisions qu'elles voulurent. L'année suivante, ce même poste était commandé par un commis, qui avait à son service un batailleur célèbre, nommé Comtois, et un nommé Roussin, du même acabit.

Durant l'hiver un sauvage du nom de *Wendecaugo* vint au fort pour faire la traite. La femme qui l'accompagnait était une des deux Indiennes qui avaient massacré, l'hiver précédent, les trois occupants du poste. Comtois et Roussin se consultèrent un moment avant de décider s'ils allaient profiter de l'occasion pour venger la mort de leurs compagnons. Le sauvage, innoncent de ce crime, se croyait dans une parfaite sécurité ; il ne

se serait pas imaginé qu'on voudrait le rendre responsable d'une faute à laquelle il n'avait participé en aucune manière ; mais la détermination des deux serviteurs de la compagnie fut bientôt arrêtée : ils dirent à Wendecaugo et à sa femme de se préparer à mourir. Le pauvre sauvage eut beau faire mille représentations, leur rappeler que dans une occasion il avait sauvé la vie à Comtois, tout fut inutile, et il fut exécuté, avec sa femme, en présence de sept autres employés du fort. Personne ne fut blâmé pour ce meurtre judiciaire.

Dès que les employés de la compagnie du Nord-Ouest se trouvèrent en contact avec les serviteurs de la compagnie de la baie d'Hudson dans l'intérieur du pays, ils témoignèrent à leur égard la plus grande animosité. Ils leur étaient supérieurs en nombre, et se croyaient obligés, comme le dit sir Alexandre McKenzie, d'exécuter tous les ordres de leurs chefs, quelqu'illégaux que fussent ces ordres. On peut citer plus d'un fait.

En l'année 1800, un commis de la compagnie du Nord-Ouest, nommé Schultz, avait la garde d'un poste situé près du lac Népigon. Il y avait parmi les serviteurs du fort un jeune homme du nom de Lebeau, âgé d'environ dix-neuf ans, qui, pendant l'hiver précédent, s'était lié avec les serviteurs de la compagnie de la baie d'Hudson, dont le poste était peu distant de celui du Nord-Ouest. Lebeau, dégoûté du service de ses maîtres, avait résolu de passer au service de la compagnie de la baie d'Hudson et de partir pour York-Factory. Schultz l'ayant appris, envoya son interprète pour avertir Lebeau qu'il ne permettrait pas ce départ et qu'il saurait bien l'arrêter.

Comme Lebeau était endetté envers la compagnie du Nord-Ouest, il crut que l'opposition de Schultz à son départ venait de la crainte de perdre cette dette ; il lui fit donc répondre qu'il allait payer immédiatement la compagnie, mais qu'ensuite il partirait.

Furieux d'une telle réponse, Schultz prit un poignard bien aiguisé, et s'en alla trouver Lebeau au fort de la baie d'Hudson. En le voyant arriver, Lebeau voulut l'échapper par la fuite, mais Schultz, qui le guettait au passage, lui enfonça son poignard dans les reins, et l'étendit par terre : Lebeau mourut le même jour.

Lebeau était aimé de ses camarades ; la conduite de Schultz indigna tellement les engagés de la compagnie, qu'il fut obligé de s'éloigner et de changer de poste. Cependant la compagnie ne lui fit aucun procès, et, l'année suivante, il reçut de l'avancement.

Après l'année 1805, quand toutes les petites associations de traiteurs de Montréal se furent réunies à la compagnie du Nord-Ouest, toute la jalouse ambition de celle-ci se concentra contre la compagnie de la baie d'Hudson.

Jusqu'à l'année 1821 les serviteurs de la compagnie de la baie d'Hudson furent continuellement exposés à une suite

d'agressions auxquelles ils se donnaient garde de fournir l'occasion, *vu qu'ils* se trouvaient les plus faibles.

En 1806 M. William Corrigal, engagé au service de la baie d'Hudson, avait passé l'hiver dans un poste appelé le Mauvais-Lac, sur les limites de la factorie d'Albany (territoire de la baie d'Hudson). M. Haldane, un associé de la compagnie du Nord-Ouest, était dans un poste peu distant de celui où était Corrigal. Celui-ci avait dans son magasin un lot de belles peaux de castor qui excitait l'envie de M. Haldane. Un soir, cinq serviteurs de la compagnie du Nord-Ouest, entrèrent dans le fort de la baie d'Hudson, lorsque tout le monde était déjà au lit. Ils pénétrèrent dans la chambre de M. Corrigal, le saisirent et le lièrent, en le menaçant de le tuer s'il appelait au secours. Pendant ce temps, d'autres serviteurs du Nord-Ouest enlevaient du magasin 480 peaux de castor et une partie des marchandises.

Après ce vol à main armée, ils retour-

nèrent tranquillement au fort de M. Haldane, qui ne leur adressa pas un mot de blâme. M. Corrigal eut beau demander la restitution de ses pelleteries, on lui répondit : « Nous sommes venus ici pour avoir des pelleteries et nous nous en procurerons par n'importe quel moyen ».

Un vol semblable eut lieu, la même année, dans un autre fort près du lac Rouge, où l'on enleva toutes les peaux de castor et toutes les marchandises.

En 1807 Alexandre McDonell, de la compagnie du Nord-Ouest, fit piller un poste de la baie d'Hudson près du lac Winnipeg ; il en fit enlever les pelleteries et les marchandises.

En 1808 John Spence, de la compagnie de la baie d'Hudson, eut son fort pillé par Duncan Campbell, de la compagnie du Nord-Ouest. L'année précédente, le même Campbell avait attaqué un fort de la baie d'Hudson à l'Ile-à-la-Crosse, et en avait enlevé toutes les fourrures et toutes les marchandises.

Toute la tradition que nous avons

consultée en 1866 confirme la véracité de ces faits.

Si la compagnie de la baie d'Hudson eût été la plus puissante, il est très probable que les rôles auraient été différents, et que, au lieu d'être l'enclume, elle eût été le marteau, c'est-à-dire qu'elle eût infligé à sa rivale le sort que celle-ci lui faisait subir. Mais, pour le moment, c'était la compagnie du Nord-Ouest qui avait la force pour elle. Il est certain qu'elle ne fut pas scrupuleuse sur les moyens pour se débarrasser de ceux qui lui portaient ombrage.

En 1816, quelques bourgeois de la compagnie du Nord-Ouest firent prisonnier un commis de la compagnie de la baie d'Hudson accusé d'avoir maltraité ses serviteurs en voyageant. Ce n'était pas un crime digne de mort ; mais ce qui fut jugé plus grave, c'est qu'il avait en sa possession des documents compromettants pour la compagnie du Nord-Ouest, et que si on l'envoyait prisonnier à Montréal, il pouvait nuire beaucoup aux inté-

rêts de cette compagnie. Le seul moyen de l'empêcher de nuire, c'était de se défaire de lui.

Archie McLellan, qui avait soin d'un fort sur la rivière Winnipeg, se chargea de régler l'affaire. Il confia M. Keveney (c'est le nom du commis de la compagnie de la baie d'Hudson) à un sauvage et à un blanc du nom de Reinhard, avec ordre de tuer le prisonnier dans un lieu écarté. Ce meurtre eut lieu dans une île de la rivière Winnipeg. Reinhard qui tua M. Keveney fut pendu, mais McLellan, qui avait ordonné le meurtre, se sauva grâce à son argent, malgré la déclaration de Reinhard, qui avoua n'avoir agi que sur un ordre de McLellan. Avec des principes semblables il n'y a rien d'étonnant que la compagnie du Nord-Ouest ait fait une guerre à mort à la colonie de lord Selkirk, dès qu'elle vit dans cet établissement un danger pour son commerce, comme nous allons le voir.

CHAPITRE CINQUIÈME.

État de la Rivière-Rouge en 1815. — Voyage de Charbonneau à York. — Son séjour à l'Ile-à-la-Crosse. — Un mot sur ce fort.

Vers l'année 1808, le commerce de la baie d'Hudson déclinait rapidement sous les coups de la compagnie du Nord-Ouest. Cette année-là ses actions ne valaient plus que 50 pour cent, et elle était à la veille de se déclarer insolvable.

L'année suivante, en 1809, Thomas Douglas, comte de Selkirk, seigneur écossais, vint en Amérique, dans le but de

s'occuper de colonisation. A Montréal, où il passa quelques mois, il prit de nombreux renseignements sur le territoire du Nord-Ouest et sur le commerce de pelleteries.

De retour en Angleterre, il profita de l'état de baisse où étaient tombées les actions de la compagnie de la baie d'Hudson pour en acheter une grande partie.

Puis, dans une assemblée des actionnaires, tenue le 12 mai 1811, il se fit céder une étendue de terre de cent seize mille milles carrés, sur les bords de la Rivière-Rouge, pour y fonder une colonie.

La compagnie du Nord-Ouest, avec son coup d'œil d'aigle, vit dans le projet de lord Selkirk un coup d'épée qu'elle allait recevoir dans le flanc. Une colonie dans ce pays, c'était la destruction de la chasse à un temps plus ou moins éloigné ; et, pour le moment présent, c'était un secours puissant fourni à la compagnie de la baie d'Hudson contre les attaques de la compagnie du Nord-Ouest. Celle-ci songea donc à créer tous les obs-

tacles possibles à l'exécution d'un tel dessein.

D'abord, elle commença par nier à la compagnie de la baie d'Hudson le droit de vendre un sol qui ne pouvait pas, disait-elle, lui appartenir en vertu de sa charte. Les deux partis consultèrent des avocats et des juges, et comme toujours, chacun reçut une réponse favorable.

Lord Selkirk conclut son marché, en dépit des protestations de la compagnie du Nord-Ouest, et dès la même année il envoya à la Rivière-Rouge son premier détachement de colons écossais. Ils passèrent l'hiver à York-Factory, sur les bords de la baie d'Hudson, et au printemps de 1812, ils prirent la route du fort Douglas, ou ils n'arrivèrent qu'au mois de septembre, sous la conduite de M. Miles McDonall.

La compagnie du Nord-Ouest, voyant que, malgré toute l'opposition qu'elle avait suscitée à lord Selkirk en Angleterre, il n'en continuait pas moins à mar-

cher de l'avant, prit la détermination de faire une guerre ouverte à cette colonie naissante. Elle élabora ses plans d'attaque dans une assemblée tenue au fort William et elle chargea deux de ses associés de les mettre à exécution. Ces messieurs ne s'acquittèrent que trop bien de leur mission. Au printemps de l'année 1816, la colonie, malgré tous ses éléments de vitalité, avait déjà été deux fois ruinée.

C'était l'année précédente, à la veille de la seconde dispersion des colons, que Collin Robertson était arrivé au fort Douglas avec Jean-Baptiste Charbonneau, que nous allons reprendre pour le suivre dans ses nombreuses pérégrinations. Nous aurons encore occasion de parler des compagnies et de leurs luttes.

Collin Robertson avait pendant quelques années servi dans la compagnie du Nord-Ouest avant d'entrer au service de la baie d'Hudson.

Sorti de la première, par suite de més-

intelligence avec ses chefs, il était disposé à apporter tout son zèle à faire triompher la cause de lord Selkirk, tout en prenant une petite revanche contre ses anciens maîtres.

Il demeura au fort Douglas avec quelques hommes pour le défendre contre de nouvelles attaques de la part de la compagnie du Nord-Ouest, et même pour chercher à reprendre quelque avantage sur celle-ci si l'occasion s'en présentait. Il aurait voulu relever la colonie de ses désastres et rendre aux pauvres Ecossais dispersés un peu de courage et d'espérance. Il fit revenir de Jack River ceux qui s'y étaient réfugiés, et les engagea à reprendre possession de leurs terres en leur promettant aide et protection contre ceux qui venaient de les chasser si cruellement de leurs demeures. La petite colonie reçut, vers la fin de l'été, de nouveaux renforts par l'arrivée d'une centaine de colons, qui venaient des montagnes d'Ecosse.

Notre voyageur Charbonneau, dont nous allons reprendre les aventures, se-

rait volontiers resté au fort Douglas ; ce genre de vie lui plaisait ; il avait été soldat, et le fusil lui allait mieux que l'aviron ; mais il n'avait pas à choisir, et, malgré les charmes qu'il eût goûtés à devenir un des gardiens du fort Douglas, il lui fallut, après une semaine de repos, reprendre le chemin du lac Winnipeg.

Il se remettait en route avec trois compagnons, un Métis, et deux Canadiens qui se rendaient à la rivière au Brochet. Ces voyageurs étaient des traiteurs qui avaient à s'arrêter à différents endroits le long du lac Winnipeg, pour y prendre des pelleteries chez les sauvages. Le troisième jour après leur départ du fort Douglas ils arrivèrent à un endroit appelé la Pointe-au-Sable. Ils descendirent sur la grève pour s'y reposer un peu, et pour aller de là visiter un petit camp sauvage qui se trouvait en dehors de leur route. On proposa à Charbonneau de demeurer là pendant qu'avec le canot les trois autres iraient au camp

sauvage, qui se trouvait à une journée de distance de la Pointe-au-Sable. Sans trop réfléchir aux dangers qu'il pouvait courir, il consentit à les attendre. Le moindre accident arrivant à ses camarades, l'exposait à mourir de faim sur la grève. A peine le canot se fut-il éloigné du rivage que Charbonneau regretta son imprudence. Il n'était pas dans une île comme Robinson Crusoé, mais son sort n'en était pas meilleur. On ne lui avait laissé aucune arme pour chasser, et tout autour de lui régnait la solitude. D'un côté était le lac sur lequel sa vue se perdait comme sur l'Océan, et de l'autre des forêts sans limites dont il ignorait les sentiers. Il n'avait gardé de nourriture que tout juste pour trois jours ; si après ce temps écoulé, le canot ne revenait pas, Charbonneau serait obligé de jeûner. Tant que durèrent les provisions il supporta assez patiemment les ennuis de la solitude ; mais quand, après trois jours, il vit que ses camarades n'arrivaient pas, et que son dernier morceau

de *pémikan* était mangé, le découragement commença à s'emparer de lui. Assis tristement sur le bord du lac, il se reporta par la pensée sur la grève du Saint-Laurent, en face de Boucherville, où tant de fois il avait pris ses ébats avec des camarades. Le cinquième et le sixième jour se passèrent, et Charbonneau, toujours en sentinelle comme sœur Anne de Barbe-Blue, ne voyait rien venir. C'était assez mal débuter dans sa vie de voyageur ; heureusement sa course ne devait pas se terminer là, et il était décrété par la Providence que Jean-Baptiste Charbonneau, après mille et une aventure, s'éteindrait tranquillement dans son lit.

Le septième jour, de grand matin, il aperçut un canot qui avait l'air de se diriger de son côté ; il crut que c'étaient ses compagnons qui revenaient de leur excursion ; mais après quelque temps il vit que l'embarcation ne s'approchait pas de terre et qu'elle faisait mine de passer outre. Comme elle n'était pas

à une grande distance au large, il se mit à faire des signes pour attirer l'attention ; heureusement on l'aperçut et on vint à son secours. Ce canot portait deux bourgeois de la baie d'Hudson qui se rendaient à la Rivière-au-Brochet ; ils prirent avec eux Charbonneau, qui était à la veille de mourir de faim. Quant à ses compagnons, il n'en entendit plus parler.

Quelques jours après son arrivée au poste de la Rivière-au-Brochet, Charbonneau fut envoyé à *York Factory*, sur les bords de la baie d'Hudson. Il atteignit dans le courant du mois d'août cette mer du Nord, sous un ciel sombre et triste, dans une région où, suivant l'expression originale d'un missionnaire, l'hiver arrive un mois avant l'automne.

Quatre mois de voyage n'avaient pas suffi pour effacer de la mémoire de Charbonneau le souvenir de telles campagnes du Canada, et, quoiqu'il n'eût guère l'esprit tourné à la poésie, il ne put s'em-

pêcher de faire la comparaison entre les landes désertes et glacées de la baie d'Hudson et les belles campagnes du Canada.

Son séjour à York ne fut pas assez long pour le faire mourir de nostalgie ; il repartit de là un mois pour l'Ile-à-la-Crosse.

Le fort de l'Ile-à-la-Crosse, au temps de la rivalité des deux compagnies, fut célèbre par les scènes de batailles dont il fut le théâtre. C'était un poste très important pour la traite. L'heureuse situation du lac, l'abondance du poisson qu'on y prenait, la chasse productive qu'on faisait aux environs, rendaient cet endroit avantageux et agréable aux sauvages ; aussi plusieurs familles y habitaient-elles constamment.

La compagnie du Nord-Ouest et celle de la baie d'Hudson y avaient chacune son fort à peu de distance l'un de l'autre. Si jamais le principe du loup de La Fontaine (*la raison du plus fort est toujours la meilleure*) fut mis en pratique dans

toute la force du terme, ce fut bien dans les forts des traiteurs du Nord-Ouest, de 1800 à 1821.

Les serviteurs de la compagnie du Nord-Ouest voulaient à tout prix des pelleteries, et ils passaient l'hiver à courir d'un camp de sauvages à un autre pour les accaparer. Quand des serviteurs de la compagnie de la baie d'Hudson avaient la chance de s'assurer le produit de la chasse d'un sauvage, ils pouvaient être certains d'en être dépouillés s'ils avaient le malheur de rencontrer des traiteurs du Nord-Ouest sur leur chemin.

C'était dans le district de l'Ile-à-la-Crosse que se trouvaient les plus belles fourrures, et c'était là aussi que les commerçants apportaient le plus d'ardeur pour se les procurer. De là, des batailles et des luttes où le sang coulait.

Durant l'hiver il y avait au fort de l'Ile-à-la-Crosse, en moyenne, de quarante à cinquante hommes employés à courir les camps sauvages, et à faire le

service des forts. La compagnie du Nord-Ouest, pour avoir l'avantage sur sa rivale, envoyait là ses athlètes, chargés de régler à coups de poing toutes les questions en litige.

D'un fort à l'autre on s'épiait jour et nuit, et les serviteurs étaient toujours sur le quivive, pour se surprendre mutuellement. Quand les causes de querelles tardaient trop à venir, on s'étudiait à les faire naître. On volait les pièges de chasse, on brisait les attrapes, on coupait les rets dans les lacs, ou bien on y volait le poisson durant la nuit.

Si quelqu'un, au printemps, voulait essayer de cultiver un petit jardin auprès d'un fort, il pouvait être sûr de le voir dévasté dès que les plantes commençaient à croître.

Les simples serviteurs embrassaient la cause de la compagnie à laquelle ils appartenaient, avec autant d'ardeur que les chefs eux-mêmes. Ceux surtout qui étaient au service du Nord-Ouest se distinguaient par leur audace et leur bru-

talité. Cette compagnie avait acquis un tel ascendant sur l'esprit des sauvages et elle savait si bien les dominer par la crainte, qu'ils n'osaient rien faire malgré elle. Pour maintenir ce prestige dans le district de l'Ile-à-la-Crosse, elle avait envoyé à ce poste, en 1814, une compagnie de forts-à-bras chargés d'empêcher les Indiens de traiter avec les gens de la compagnie de la baie d'Hudson. Elle avait bâti, près des portes du fort de sa rivale, une petite maison où elle logeait trois ou quatre batailleurs de profession, qui épiaient et harcelaient sans cesse tous ceux qui entraient au fort ou qui en sortaient. Souvent ils en venaient à des actes de violence.

On peut s'imaginer quelle vie de tels hommes menaient dans les forts. Loin de tout moyen de répression, le plus criminel était presque toujours sûr d'échapper à la justice.

Le comte Adriani, qui voyagea en Amérique, vers l'année 1791, fait de l'immoralité des serviteurs de la compa-

gnie du Nord-Ouest le tableau suivant :

« Ces employés, dit-il, sont généralement libertins, ivrognes, dépensiers ; et la compagnie n'en veut que de cette espèce. Telle est la spéculation sur leurs vices, que tout employé qui montre des dispositions à l'économie et à la sobriété, est chargé des travaux les plus fatigants, jusqu'à ce que, par suite de mauvais traitements, on ait pu l'amener à l'ivrognerie et à la débauche ». En 1791, il y avait neuf cents employés de la compagnie qui lui devaient plus que le produit de quinze années de leurs gages à venir.

Sir Alex. McKenzie écrit la même chose : « Bien loin d'amasser quelque argent, les voyageurs des pays du Nord vivaient dans les dettes, et laissaient languir leur famille dans la misère ».

Les étrangers qui visitaient le Canada étaient quelquefois frappés à la vue de pauvres maisons annonçant la misère, chose dont il était difficile de se rendre compte dans un pays où les terres étaient

si fertiles, et à si bas prix alors. Ces misérables huttes contenaient les familles des voyageurs au service de la compagnie du Nord-Ouest. Cependant cette compagnie s'attribuait le mérite d'être très utile à la population de nos campagnes, en l'entraînant dans les pays d'en haut pour l'employer dans son commerce.

Le printemps, avant l'arrivée de Jean-Baptiste Charbonneau à l'Ile-à-la-Crosse, un employé de la baie d'Hudson, nommé Johnson, avait été tué dans une querelle à l'occasion d'un piège volé.

Pour arrêter l'audace sans cesse croissante de sa rivale, la compagnie de la baie d'Hudson avait engagé, en 1815, de hauts et robustes montagnards écossais, et les avait envoyés au poste de l'Ile-à-la-Crosse. Ces fiers enfants des montagnes avaient été choisis tout exprès pour soutenir bravement la lutte et faire cesser, s'il était possible, les vexations continuelles dont les employés de la baie d'Hudson étaient les victimes.

Rendus au fort, ils entendirent racon-

ter tous les griefs dont leurs camarades avaient à se plaindre et ils jurèrent de ne plus à l'avenir se laisser outrager impunément.

Ce fut dans ces circonstances que Jean-Baptiste Charbonneau arriva à l'Ile-à-la-Crosse.

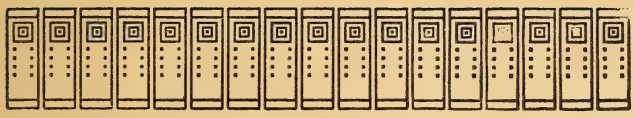

CHAPITRE SIXIÈME.

Quinze années à l'Ile-à-la-Crosse et au lac Athabaska.

Nous l'avons déjà dit, Charbonneau n'était pas d'une taille colossale, et ne pouvait être choisi pour lutter contre les athlètes du Nord-Ouest. En revanche il était d'une vigueur extraordinaire et c'était le plus solide marcheur de l'époque. Peu d'hommes auraient mieux résisté que lui à la fatigue des longues courses, et supporté, sans faiblir, les jeûnes et les intempéries des saisons. Tous nos voyageurs canadiens ont été, sous ce rapport, des

hommes d'une force et d'un courage incomparables. On a raconté d'eux des choses qui paraissent si extraordinaires, que, souvent, nous aurions refusé de les croire si nous ne les avions entendu rapporter par les personnes les plus dignes de foi et dont les récits ne peuvent être taxés d'exagération. Quelquefois, les chiens, exténués de fatigue, mouraient en route ; le voyageur canadien, les raquettes aux pieds, s'attelait au traîneau et poursuivait son chemin.

Les forts des compagnies étaient bâtis à des distances considérables les uns des autres ; le voyageur, pour s'y rendre, avait à franchir, à pied, des centaines de milles d'un pays inhabité ; à traverser d'immenses prairies, nues comme l'Océan ; à coucher sur la neige, en hiver, par des froids de 50 degrés ; enfin, à passer quelquefois plusieurs jours sans trouver aucune nourriture. C'était une vie rude, mais notre voyageur Charbonneau se riait de ces misères. La compagnie, qui savait utiliser les bonnes qualités de ses

serviteurs, le choisit pour être messager d'un poste à l'autre. La plus grande partie du temps il était en courses. La guerre que se faisaient les compagnies, obligeait les officiers gardiens des forts à tenir les officiers supérieurs au courant de tous les plus petits incidents. Les messagers étaient souvent arrêtés par les sentinelles d'un fort ennemi et dépouillés de tous les papiers dont ils étaient porteurs. Il fallait user de ruse pour échapper à cette surveillance.

Un jour de l'année 1817, plus de la moitié des employés du fort de la baie d'Hudson étaient absents. Ceux qui étaient restés au poste, ayant peu de chose à faire, et se croyant en sûreté parce que, depuis l'arrivée de vaillants Ecossais, les hostilités paraissaient suspendues, se mirent en frais d'organiser un bal pour rompre la monotonie de leur isolement. Les bals étaient à peu près le seul genre de divertissement que pouvaient se donner ces hommes livrés à eux-mêmes. De temps immémorial, il y a eu au Nord-

Ouest des joueurs de violon pour faire danser. Chez les sauvages le violon est connu depuis que les blancs ont pénétré dans ces contrées. Boire, sauter et chanter après les heures de travail, était, pour les voyageurs du Nord, l'amusement favori.

Les gens de la compagnie du Nord-Ouest, qui se tenaient toujours à l'affût pour épier les mouvements de leurs ennemis, trouvèrent la circonstance favorable pour pénétrer dans le fort, et faire prisonniers tous ceux qui s'y trouveraient.

A la tombée de la nuit, pendant que le bal allait avec le plus bel entrain, et que les danseurs ne songeaient qu'à la joie, voilà que tout à coup les gens du Nord-Ouest sortent de leurs retranchements et s'avancent jusqu'à la porte du fort de la baie d'Hudson. Le fort était fermé, mais les palissades n'étaient pas infranchissables. Aucune sentinelle ne gardait la porte. Escalader les pieux fut l'affaire d'une minute, et trente vigou-

reux gaillards s'élancèrent dans la salle du bal. On était beau au milieu d'une contredanse écossaise. Ce fut un véritable sauve-qui-peut ; les cris remplacèrent la musique et, après quelques minutes, quatorze des danseurs étaient liés et garrottés comme de misérables criminels. L'officier en charge du fort avait réussi à s'échapper avec deux de ses serviteurs.

Charbonneau était absent ; on l'avait envoyé porter des lettres au lac Vert, d'où il devait en apporter d'autres. Il ne restait personne de libre pour aller au-devant de lui, le prévenir de la prise du fort. Deux ou trois jours plus tard, il arrivait au poste, pour rendre compte de son voyage. En entrant il fut saisi et jeté en prison avec ses compagnons d'infortune. Les prisonniers se trouvaient au nombre de quinze.

Bientôt cependant les vainqueurs durent songer à se débarrasser de leurs captifs. Dans ces régions, les forts les mieux approvisionnés ne supportaient

pas longtemps un surcroît de dépenses. Il fallait régler avec parcimonie toutes les rations, quand on ne voulait pas s'exposer à la famine. D'un autre côté, des prisonniers dans un fort nécessitaient des gardiens, qui perdaient à cette surveillance un temps précieux pour le commerce. Les principaux officiers du Nord-Ouest décidèrent qu'on conduirait les prisonniers au fort Laronge, à cent milles environ de l'Ile-à-la Crosse, et que dans cet endroit on les abandonnerait à leur sort. Quant à ce qui pourrait résulter de cet abandon, la compagnie ne s'en souciait guère. Elle s'inquiétait plus d'une peau de castor que de la vie d'un homme.

Le fort Laronge est situé à l'est de l'Ile-à-la-Crosse, sur les bords du lac du même nom. De tous les forts du Nord-Ouest, c'est, au dire des voyageurs, le plus isolé, le plus triste, le plus ennuyeux qu'il soit possible d'imaginer. Il est peu fréquenté par les sauvages, qui n'y vont que pour vendre leurs

pelleteries ; ils n'habitent point dans ses environs.

Au milieu du lac sur les bords duquel est bâti le fort, se trouve une grande île déserte qui n'offre d'autre ressource que la pêche. Cette île est assez éloignée de terre pour qu'il soit impossible d'en sortir à la nage.

Ce fut là que la compagnie conduisit ses prisonniers. Pour les empêcher de s'évader de leur prison, on eut soin de leur ôter toute embarcation. On leur remit quelques brasses de ficelle, des hameçons pour faire la pêche, et deux ou trois haches pour couper du bois ; puis on leur dit de s'en tirer comme ils pourraient.

Ainsi abandonnés, ces hommes énergiques comprirent la gravité de leur position ; ils ne perdirent cependant pas courage. Avec les bouts de ficelle et les hameçons, ils commencèrent à se faire des lignes pour la pêche, puis, avec les cordons de leurs souliers, ils préparèrent des lacets pour prendre la rare gibier qui se trouvait sur l'île. Pendant deux

semaines ils vécurent ainsi, toujours à la veille de manquer de nourriture, et ne comptant, pour manger, que sur les bêtes qui avaient la bonne volonté de se laisser capturer.

Heureusement, une trève conclue entre les deux compagnies vint mettre un terme aux souffrances de ces malheureux : on leur envoya des canots pour les ramener sur la terre ferme et les remettre en liberté.

Charbonneau fut envoyé au fort Dauphin où, après une semaine de repos, on le remit dans le *département de postes*. Mais comme le fort Dauphin était peu important, on renvoya bientôt Charbonneau au fort de l'Ile-à-la-Crosse, où il avait passé ses premières années. On lui adjoignit pour compagnon un Métis montagnais du nom d'Adam.

Nous ne suivrons pas notre héros dans ses longues et nombreuses pérégrinations à travers les bois et les déserts. Il courut maints dangers et dut plus souvent son salut à la solidité de sa

jambe qu'à la force de son poignet. Pendant les quinze années qu'il passa au service de la compagnie, il parcourut toutes les routes d'un poste à l'autre, depuis la Rivière Rouge jusqu'au grand lac Athabaska.

Un jour, Charbonneau et son compagnon Joseph Adam furent envoyés de l'Ile-à-la-Crosse au lac Athabaska : on était en hiver et la neige, cette année-là, était tombée en plus grande abondance que de coutume. Quand la neige est profonde, les marches à la raquette deviennent beaucoup plus fatigantes. Pour porter les malles et les paquets on attèle trois ou quatre chiens sur un traîneau spécial dont on se sert dans les pays du Nord. Quand la route à parcourir doit être longue, et que la charge à traîner est tant soit peu pesante, il faut choisir des chiens robustes pour résister à la fatigue de tels voyages. Si l'attelage vient à faillir ou à manquer tout à fait, les voyageurs sont obligés de prendre la charge sur leur dos.

L'officier de la compagnie qui commandait cette année-là à l'Ile-à-la-Crosse ne donna à Charbonneau que deux méchants chiens. C'était insuffisant, mais il lui fallut partir quand même. A peine avaient-ils parcouru la moitié de la route, que les chiens étaient déjà épuisés et incapables de traîner leur charge. Que faire, à deux cents milles de tout secours, au milieu d'un désert, et par un froid rigoureux ? Il n'y avait pas à délibérer longtemps ; le seul parti qu'il y avait à prendre était d'abandonner les chiens aux loups et de s'atteler à leur place ; c'est ce que firent Charbonneau et Adam. Pendant trois semaines ils voyagèrent ainsi, montés sur des raquettes et traînant la charge tout le long du jour. La nuit ils couchaient sur la neige, protégés seulement par une simple couverture de laine, par un froid de 50 degrés centigrade.

Après une si fatigante marche pour atteindre le grand lac Athabaska, il leur fallut revenir à l'Ile-à-la-Crosse. Heu-

reusement, pour le retour ils se procurèrent de bons chiens ; mais, cette fois, ils faillirent périr dans une horrible tempête qui les surprit au milieu de la route.

Ceux qui n'ont jamais vu de tempêtes dans les grandes prairies du Nord-Ouest ne peuvent guère se faire une idée de ces tourmentes. Le voyageur surpris en chemin sous ces tourbillons de neige fine qui l'enveloppent de tous côtés, n'a rien autre chose à faire qu'à se camper le mieux possible pour attendre le calme. Autant vaudrait marcher dans les ténèbres les plus profondes que de s'aventurer à travers les nuages épais de neige que soulève le vent. Les Indiens les plus habitués au pays n'osent pas s'aventurer quand la tempête commence. Charbonneau et son compagnon furent obligés d'attendre trois jours pour continuer leur voyage sans danger de s'égarer. Pendant ce temps, les provisions avaient sensiblement diminué, car il avait fallu nourrir les chiens ; il

ne leur restait qu'une petite quantité de pémikan d'assez mauvaise qualité. Ils avaient bien de la poudre et des balles ; mais, dans les pays du Nord, le gibier n'est pas commun à la suite d'une tempête. Ils se mirent à la ration, pour prolonger leurs vivres aussi longtemps que possible. Malgré cela, ils ne perdirent pas courage.

Les jeûnes de trois et quatre jours pendant les courses d'hiver étaient des accidents assez communs chez nos voyageurs du Nord. Celui à qui pareille aventure arrivait était aussi fier de la raconter qu'un soldat de montrer ses blessures. Un coureur des bois qui n'avait jamais été exposé à des dangers sérieux, passait pour un homme de peu de valeur. L'orgueil se mêle à tout : un voyageur aimait, dans les réunions, à raconter quelque chose d'émouvant : le simple rôle d'auditeur l'humiliait.

Un soir, ils campèrent à un endroit appelé les Iles-Aubray (on appelle île, dans le Nord-Ouest, une touffe de bois

au milieu des prairies). A peine étaient-ils installés dans leur petit campement qu'ils virent arriver à eux un sauvage qui leur demanda de la poudre et du plomb pour chasser. Croyant qu'il allait continuer sa route, ils se hâtèrent de lui en donner un peu. Mais le sauvage, après avoir chargé son fusil, se mit tranquillement à préparer son gîte auprès d'eux pour y passer la nuit ; puis, avant de se coucher, il ouvrit un sac qu'il portait sur son dos, et en tira un morceau de chair humaine, qu'il dévora à belles dents. L'appétit avec lequel il mangeait cette horrible nourriture effraya Charbonneau et son compagnon. Il n'y avait plus à en douter, ils avaient affaire à un cannibale, ou, comme les Indiens l'appellent, un *wendigo* (1).

Plus tard, ils apprirent qu'il avait, quelques jours auparavant, tué sa femme et son enfant. Avec le plomb qu'il ve-

(1) Certains Indiens sont pris de la rage pour dévorer de la chair humaine comme on est pris d'une maladie. Dans cet état morbide ils tuent ceux qu'ils peuvent rejoindre et les mangent.

nait de recevoir, il pouvait assassiner les deux voyageurs s'il lui prenait fantaisie de les manger. Ceux-ci se couchèrent, mais ne dormirent pas, épiant toute la nuit le sommeil du sauvage, qui paraissait reposer bien tranquillement. Le lendemain de grand matin, ils se levèrent sans bruit et prirent la fuite. Cependant le sauvage les suivit à la piste durant trois jours, se cachant dans les broussailles et cherchant à les surprendre.

Les gens du fort de l'Ile-à-la-Crosse avaient eu connaissance du passage de ce féroce cannibale. Sachant qu'il pouvait rencontrer Charbonneau et Adam sur la route, ils craignirent pour leur vie et ils se préparaient à envoyer des hommes à leur rencontre quand ils virent arriver les deux vovageurs, exténués de fatigue.

En l'année 1821, les hostilités, suspendues pendant quelque temps, étaient recommencées avec une nouvelle intensité entre les deux compagnies. Un beau matin, les gens de la compagnie du Nord-

Ouest, résolurent d'en venir aux mains et de détruire, s'ils pouvaient, le fort de la baie d'Hudson. L'année précédente, il y avait eu plusieurs escarmouches entre les serviteurs des deux forts. Un ancien sergent, qui avait appartenu au régiment des Meurons, mais qui s'était mis au service de la compagnie du Nord-Ouest, faisait faire l'exercice militaire aux hommes du fort. Quelquefois, il faisait avancer sa petite compagnie jusqu'auprès du fort de la baie d'Hudson, pour insulter les serviteurs de cette compagnie et les provoquer au combat.

L'officier en charge n'était pas d'humeur à se laisser insulter et défier ainsi impunément. Il résolut d'en finir avec toutes ces bravades, et fit avertir les gens du Nord-Ouest de ne plus s'approcher des bastions de son fort à l'avenir, s'ils ne voulaient pas recevoir une décharge des canons à bout portant. Une pièce de campagne fut placée auprès de la porte et des hommes armés de grosses carabines se cachèrent aux meurtrières.

De leur côté, les gens du Nord-Ouest se préparèrent à faire bonne contenance. Les choses en étaient à ce point quand la nouvelle de la réunion des compagnies arriva à l'île-à-la-Crosse. Quelques mois après, le fort du Nord-Ouest fut abandonné, et tout ce qu'il contenait fut transporté à celui de la baie d'Hudson. La lutte entre ces deux compagnies, qui avait été la source de tant de crimes, était enfin terminée.

Charbonneau demeura au fort de l'Ile-à-la-Crosse jusqu'à l'année 1830. Il fit plusieurs fois le voyage au grand lac Athabaska, descendit fort loin le cours du grand fleuve McKenzie, et devint aussi familier avec les routes du Nord-Ouest que les Indiens de ces pays.

CHAPITRE SEPTIÈME.

Charbonneau cultivateur. — Les voyages dans le Minnesota. — Sa capture chez les Sioux. — Son retour à Saint-Boniface. — Ses dernières années. — Sa mort.

APRÈS quinze années de courses aventureuses, il prit envie à Charbonneau de revoir la Rivière-Rouge, et d'embrasser un genre de vie plus calme que celui qu'il avait mené jusqu'alors. D'ailleurs, il savait que les missionnaires étaient rendus à Saint-Boniface, et comme depuis quinze ans il n'avait pas rencontré de prêtre, il sentait le besoin de mettre ordre à sa conscience.

Il fit donc ses adieux à l'Ile-à-la-Crosse, et partit pour le fort Garry, dans l'intention de s'adonner à l'agriculture.

Il se choisit un lopin de terre auprès de la mission, à peu près à l'endroit où passe aujourd'hui la rue Masson, dans la ville de Saint-Boniface, et commença à cultiver.

Accoutumé comme il l'était depuis longtemps à courir les déserts, on peut facilement croire que sa ferme ne devint pas du premier coup une ferme modèle.

De plus Charbonneau n'avait pas d'aptitude pour cet état. En 1832, il se mit au service de Mgr Provencher, qui sut utiliser ses talents comme maçon.

Cette année-là, on commença à Saint-Boniface les travaux de la première cathédrale en pierre. Jean-Baptiste Charbonneau fut un des premiers maçons employés à la construction de cette église. La main-d'œuvre était rare et il laissait souvent la truelle pour aider Mgr Provencher à monter la pierre sur les écha-

fauds. Sa Grandeur, qui était d'une force athlétique, se plaçait au bout le plus pesant du brancard et ne laissait à Charbonneau qu'un poids proportionné à ses forces. Cette différence l'humiliait profondément, et il finit par refuser de porter de la pierre en si honorable compagnie. Il ne se montrait pas toujours aussi gracieux à l'égard de Sa Grandeur. Dans une circonstance, il ne sut pas assez tôt maîtriser un moment de promptitude. Monseigneur, le voyant de mauvaise humeur, voulut le calmer en le plaisantant. Ce fut bien pis : Charbonneau, oubliant à qui il parlait, fit deux pas en arrière, et offrit à Monseigneur de se battre avec lui. Ce mouvement qui l'avait emporté ne dura qu'un instant : il comprit sa faute et se hâta d'en demander pardon.

Nous l'avons dit en commençant, nos voyageurs du Nord n'ont jamais pu se faire dans la suite à la vie calme des champs. La vie nomade qu'ils avaient menée pendant leur jeunesse les avait

tout à fait dégoûtés des travaux de l'agriculture. Charbonneau, après dix années d'essais, voulut de nouveau goûter à la vie des prairies. A cette époque la chasse avait beaucoup plus de charmes que les travaux des champs. La chasse était abondante, et les rivières étaient remplies de poissons. Il en coûtait beaucoup moins à se procurer les provisions nécessaires à la vie en se faisant chasseur qu'en maniant la charrue et la herse. D'ailleurs il n'y avait rien alors à la Rivière-Rouge pour encourager l'agriculteur. Les grains ne pouvaient pas être exportés à l'ètranger. Plus un homme cultivait de terrain, plus il faisait de dépenses et moins il pouvait compter sur des profits. Du moment qu'un fermier avait récolté assez de blé pour sa provision personnelle de l'année, il n'en demandait pas davantage ; une plus grande quantité ne serait devenue qu'un embarras pour lui.

Ceux qui sont venus depuis s'établir au Nord-Ouest, se sont étonnés de ce

que les Métis avaient dédaigné si longtemps l'agriculture, préférant la vie de chasseur à celle de fermier.

Cependant il n'y a rien là d'étonnant. Pour peu qu'on réfléchisse, la chose s'explique bien naturellement.

Les prairies, il y a cinquante ans, étaient couvertes de troupeaux de buffalos. Quelques semaines passées à la poursuite de ces animaux suffisaient pour faire une ample provision de viande, qui, jointe au poisson pris dans les rivières, fournissaient à l'entretien des familles pendant la plus grande partie de l'année. Puis cette chasse était plutôt une excursion de plaisir qu'un voyage de fatigue. Pour les anciens voyageurs et pour les Métis, la vie dans la tente, au milieu des prairies, avait un charme indicible.

Au printemps, dès que la neige était disparue et que l'herbe commençait à tapisser les plaines, ces bandes de chasseurs, armés de leurs fusils et montés sur de fringants coursiers partaient par troupes de deux à trois cents, gais et insou-

ciants de l'avenir comme s'ils avaient eu l'assurance de ne jamais plus manquer de rien.

Dès qu'ils arrivaient sur les traces des buffalos, ils plantaient leur tente, où ils installaient les femmes et les enfants qui les avaient suivis ; puis, sous les ordres d'un chef, élu pour la saison, les cavaliers donnaient la chasse aux animaux.

Une course durait environ vingt minutes, pendant laquelle un bon cavalier abattait une dizaine de bœufs, qu'on se hâtait de dépecer sur-le-champ. Une fois ce travail fini, les hommes passaient leur temps à causer, étendus sur l'herbe de la prairie, ou faisaient des paris par des courses à cheval. La saison s'écoulait ainsi, et vers la fin de l'été la caravane revenait avec des charrettes chargées de viande pour l'hiver. Pendant l'automne on faisait la pêche au poisson blanc dans les lacs et les rivières. Quelquefois la pêche manquait ou la chasse ne répondait pas aux espérances con-

çues ; mais les fermiers non plus ne peuvent pas toujours compter sur une moisson abondante : les années de disette alternent avec les années de fertilité.

Il n'y a donc rien d'étonnant si, avec une telle facilité de se procurer de la nourriture, les Métis n'avaient que de l'indifférence pour l'agriculture.

Jean-Baptiste Charbonneau abandonna le terrain qu'il avait choisi près de la mission de Saint-Boniface et se dirigea vers le territoire du Minnesota, où il résida jusqu'à l'année 1860. Il ne se fixa guère longtemps au même endroit, tantôt chasseur, tantôt pêcheur, gagnant sa vie comme il pouvait. Parfois il reprit même ses anciennes fonctions de porteur de malle.

En 1862 il habitait sur la rivière Saint-Pierre, en un lieu appelé le Bois-Rouge. Il faillit perdre la vie dans l'horrible massacre que les Sioux firent de la colonie allemande établie le long de cette rivière.

Comme cet épisode est une page d'his-

toire très intéressante et en général assez peu connue, on nous permettra de donner des explications sur les causes qui amenèrent cette affreuse boucherie.

Longtemps après la découverte de leur pays par les blancs, les Sioux refusaient encore de commercer avec eux, et même de les recevoir au milieu de leurs tribus. Ils voyaient d'un œil défiant et jaloux tous ces nouveaux venus, et ils ne pouvaient comprendre comment ces étrangers osaient pénétrer sur leurs terres pour s'y établir.

Peu à peu, cependant, ils finirent par s'adoucir et par s'apprivoiser à la vue des objets que venaient leur offrir les traiteurs. La civilisation, en pénétrant parmi les sauvages, fit naître chez eux des besoins inconnus jusqu'alors.

A mesure que les villes se fondèrent sur le Mississipi, et que la colonisation s'étendit vers l'ouest, les Sioux se montrèrent plus exigeants et le gouvernement fut obligé de faire avec eux des traités pour les dédommager de l'empiètement des

blancs sur leurs terres de chasse. Plus tard encore, les Sioux reçurent des *réserves* sur la rivière de la Médecine-Jaune ; des bureaux d'Indiens furent ouverts au Bois-Rouge, au fort Ridgely, et dans d'autres endroits.

Ces sauvages vivaient, les uns à la manière des blancs, réunis en villages et s'adonnant à l'agriculture ; les autres, et c'était le plus grand nombre, continuaient à vivre sous leurs tentes et à mener la vie errante.

La manière perfide et malhonnête dont les traités furent observés par les agents des sauvages, fut la première cause des mécontentements qui amenèrent le massacre de la rivière Saint-Pierre en 1862.

Tous les employés des différents offices s'entendaient entre eux pour exploiter les Sioux et les irriter. Les spéculations les plus véreuses étaient faites, par les agents, sur les terrains et sur les objets destinés aux sauvages. Les spéculateurs ne s'inquiétaient nullement des mécon-

tentements qu'ils soulevaient, et continuaient leurs exactions. Les pauvres sauvages qui voulaient formuler leurs plaintes, étaient traités avec hauteur et rudesse ; on refusait d'entendre leurs demandes les plus légitimes, et de redresser les abus les plus criants. Au vol les officiers du gouvernement joignaient les scandales de l'immoralité la plus dégradante. Les femmes et les filles des sauvages étaient violées sous les yeux de leurs maris et de leurs parents.

En 1862, un agent ayant reçu $400,000 qui devaient être payés aux sauvages, en vertu du traité, donna toute cette somme à différents traiteurs, qui prétendaient avoir des créances contre les sauvages. Un autre agent garda pour lui $55,000 en compensation de quelques déboursés qu'il avait été obligé de faire pour obtenir l'assentiment d'un chef, lors d'un traité. Enfin la destitution du chef sioux par les agents, sans l'assentiment de la tribu, acheva d'exaspérer les esprits ; on n'attendait plus pour

agir qu'une occasion favorable, qui ne tarda pas à se présenter.

Le Petit-Corbeau, le chef le plus renommé parmi les Sioux, disait à un agent des sauvages, quelques semaines avant le massacre : « Quand je me lève, le matin, il me semble toujours entendre le bruit de la guerre et voir la fumée des armes à feu ».

Au mois de juillet 1862, les Sioux étaient réunis en conseil au nombre de cinq mille, pour forcer l'agent à leur payer la somme qui leur était garantie par le traité. Ils arrachèrent le drapeau américain, qu'ils mirent en lambeaux, et s'emparèrent de quelques magasins. Afin d'aviser aux moyens à prendre pour se faire rendre justice, ils formèrent une société secrète, qu'ils nommèrent la *loge des soldats*. Peu de jours après, un nommé Mérick se mit à faucher du foin et à couper du bois sur une réserve de sauvages, malgré la défense réitérée du chef. Les Sioux déclarèrent alors qu'ils allaient prendre les armes.

Le 16 du mois d'août 1862, les Sioux tinrent conseil à Rice Creek, et là ils décidèrent qu'ils se rendraient au fort Ridgely pour exiger l'exécution des clauses du traité, et qu'au cas de refus, ils useraient de violence.

Le 17 août, 1,300 guerriers, déterminés à tout, poussés par la faim et la misère, aigris par les mille vexations du gouvernement américain, se trouvaient prêts à tomber sur la colonie à un signal donné. Peut-être auraient-ils patienté encore, si un incident imprévu n'était venu précipiter le soulèvement.

Le 10 août, vers le soir, trois Sioux revenant de la chasse, se trouvaient près du lac Picolo. Il n'y avait que huit familles allemandes établies dans cet endroit. Ces trois chasseurs, aux allures martiales, entrèrent chez un colon ; la faim seule les poussait à cette visite. Lorsqu'ils eurent mangé, bu et fumé, ils se mirent, selon la coutume sauvage, à raconter leurs exploits.

Après qu'ils eurent épuisé leur réper-

toire, ils se retirèrent, laissant la famille allemande passablement intimidée de leurs propos. En mettant le pied sur le seuil de la porte, ils aperçurent un bœuf qui paissait tranquillement à quelques pas de la maison. Aussitôt l'un d'eux interpelle son compagnon, et lui dit : « Toi qui te vantes d'être brave, tue donc cet animal », A peine avait-il porté le défi, qu'une flèche décochée par un bras vigoureux abattait l'animal.

Le pauvre Allemand maître du bœuf voulut se plaindre ; le temps était mal choisi ; les trois Sioux se jetèrent sur lui, le couteau à la main, et en moins de cinq minutes le chef de la maison, sa femme et ses enfants gisaient sur le sol. Ce fut le signal. Enivrés par l'odeur du sang, les trois Sioux coururent aux maisons voisines et massacrèrent tous ceux qu'ils trouvèrent au lac Picolo.

Pendant la nuit, ils se rendirent au Bois-Rouge, où les guerriers étaient assemblés et ils racontèrent au Petit-Corbeau la scène qui venait de se passer.

Le chef les blâma d'abord, mais il fallut bien, lui aussi, qu'il reconnût les faits accomplis, comme les grands politiques du jour. Après avoir hésité un instant, il dit : *Puisque nous avons commencé, eh bien ! continuons et mettons tout à feu et à sang.*

Aussitôt on lève le camp ; les femmes, les enfants et les vieillards prennent le chemin de la prairie, tandis que les hommes et les jeunes gens, divisés en petites bandes, profitent des ombres de la nuit pour exécuter les ordres du chef.

Pour rendre le massacre plus prompt et plus général, d'agiles messagers sont expédiés vers les camps qui se trouvent non loin des établissements américains, entre Abercrombie et Saint-Cloud.

Le 19 août fut le jour fixé pour le massacre. Notre pauvre Charbonneau, qui demeurait au Bois-Rouge, était parti ce matin-là pour la pêche ; il se trouvait à un demi mille du village quand les échos commencèrent à retentir des hurlements des sauvages. Il entendit quel-

qu'un qui lui cria : « Sauvons-nous, les Sioux massacrent les blancs ». Sur le côté opposé de la rivière, Charbonneau connaissait un canadien du nom de Lacroix ; celui-ci avait entendu la fusillade, et s'était hâté de prendre la fuite vers le fort Ridgely, qui était à douze milles du Bois-Rouge. Charbonneau traversa la rivière et parvint à rejoindre Lacroix. Malheureusement les Sioux les aperçurent au moment où ils gravissaient une côte et ils se mirent à leur poursuite. Comme les Sioux étaient à cheval et les fuyards à pied, il était impossible à ceux-ci de s'échapper ; aussi après quelques minutes, ils étaient faits prisonniers. Un des chefs, ami personnel de Charbonneau, avait ordonné à ses guerriers de ne point lui faire de mal, mais de l'amener au camp. Ils l'avertirent qu'ils ne voulaient pas à sa vie, mais qu'ils avaient ordre de s'emparer de sa personne. Son compagnon fut aussi épargné. En retournant au Bois-Rouge, ils trouvèrent, étendus sur le chemin, les cadavres de

deux Canadiens, Mallet et Martel. Au village, le spectacle était hideux ; des corps sans vie et mutilés gisaient partout; on avait ouvert le ventre à plusieurs victimes ; des petits enfants étaient cloués sur les portes des maisons ; quelques-uns étaient attachés deux à deux par les jambes et suspendus la tête en bas sur les palissades. Un gros Allemand, qui avait bourré ses poches d'habit de pièces d'or, fut saisi au moment où il passait par une fenêtre de sa maison; les sauvages l'étendirent sur le dos, et s'amusèrent à lui remplir la bouche avec ses pièces d'or. *Manges-en, lui disaient-ils, tu as bien aimé cela ; tu nous l'as volé ; eh bien! avale-le maintenant.* Et, armé d'une baguette, un Sioux lui enfonçait l'or dans la gorge.

On estime à cinq cents le nombre de ceux qui tombèrent sous les coups des Sioux pendant cette lugubre journée. Les atrocités commises par ces féroces sauvages dépassent toute imagination.

Charbonneau fut conduit au grand

camp des Sioux auprès du Lac-qui-parle. Les sauvages étaient réunis là au nombre de huit cents. Les chefs, en se rendant au camp, marchaient en triomphateurs. Ils étaient montés sur des wagons attelés de bœufs, et les prisonniers, à pied, la tête découverte, suivaient le char. Charbonneau, un long bâton à la main, était chargé de stimuler le pas des bœufs lorsqu'il se ralentissait.

Un Métis du nom de Montreuil, qui se trouvait prisonnier, offrit au chef d'aller voler des chevaux chez les blancs. Se fiant à sa parole, le chef le laissa partir, mais Montreuil ne revint pas.

Le 22 septembre, les troupes américaines, sous le commandement du général Sibley, vinrent se poster à deux milles du camp des Sioux. Ceux-ci étaient cachés dans un bas-fond bien boisé ; les prisonniers étaient avec eux. Les soldats américains, au nombre de 2,400, occupaient une hauter. Les Sioux ouvrirent le feu. Un canon, pointé vers le bas-fond, lança un boulet qui tua quatorze

guerriers sauvages. Une seconde bombe, qui fit explosion quelques instants après, les délogea de leur position. Ils abandonnèrent le camp et tous leurs prisonniers.

Charbonneau et ses compagnons furent conduits auprès du général américain, qui leur fit donner des vêtements, car ils étaient presque nus. Quelques-uns retournèrent au Bois-Rouge dans l'espoir de retrouver quelques objets oubliés ou délaissés par les sauvages. Charbonneau revint a Saint-Boniface, d'où il était parti depuis vingt-deux ans.

Trois ans après il eut le malheur de perdre la vue ; mais on peut dire que ce fut presque un bonheur pour ses vieux jours.

Sa Grandeur Mgr Taché, le consolateur de toutes les misères, le reçut à l'archevêché, comme une épave d'un autre siècle.

Privé de la lumière du jour, il eut plus de facilité pour se recueillir et re-

passer dans sa mémoire les années de sa jeunesse.

Ce fut par la prière et le recueillement qu'il se prépara à comparaître devant le terrible tribunal du Très-Haut. Muni de tous les secours de la sainte Eglise, il mourut paisiblement en 1883, à l'âge avancé de 88 ans.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

AVIS AU LECTEUR 11

CHAPITRE I.

Jean-Baptiste Charbonneau. — Sa naissance. — Sa jeunesse. — Son premier métier. — Service militaire. — Sa détermination de partir pour le Nord-Ouest 15

CHAPITRE II.

Un mot sur les engagements des voyageurs. — Préférence des compagnies pour des serviteurs canadiens. — Départ de Lachine. — Voyage. — Arrivée au Nord-Ouest 25

CHAPITRE III.

Arrivée à la Rivière-Rouge. — Le lac Winnipeg. — Le fort Douglas. — Un mot sur l'origine des compagnies de traite 45

CHAPITRE IV.

La compagnie du Nord-Ouest. — Son organisation. — Ses luttes avec la compagnie de la baie d'Hudson 65

CHAPITRE V.

État de la Rivière-Rouge en 1815. — Voyage de Charbonneau à York. — Son séjour à l'Ile-à-la-Crosse. — Un mot sur ce fort 89

CHAPITRE VI.

Quinze années à l'Ile-à-la-Crosse et au lac Athabaska 105

CHAPITRE VII.
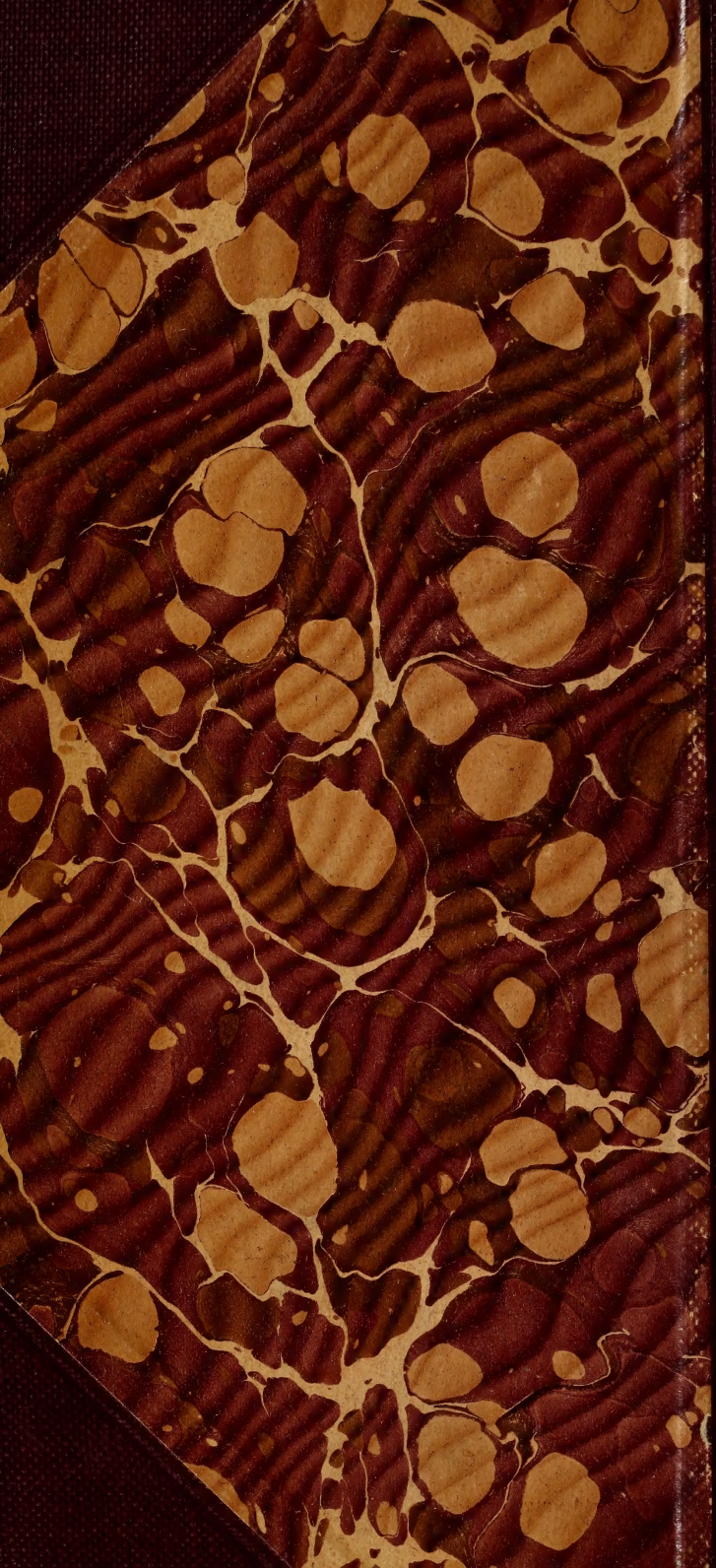
Charbonneau cultivateur. — Ses voyages dans le Minnesota. — Sa capture chez les Sioux. — Son retour à Saint-Boniface. — Ses dernières années. — Sa mort 121